

Législatives
2026

FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE L'heure des comptes

PAGE 3



Dépenses, recettes, justificatifs et délais de dépôt sont désormais au cœur du contrôle de la campagne électorale.

Le programme Sanaa exposé lors de la réunion du gouvernement
Un nouveau levier pour une main-d'œuvre qualifiée

PAGE 4



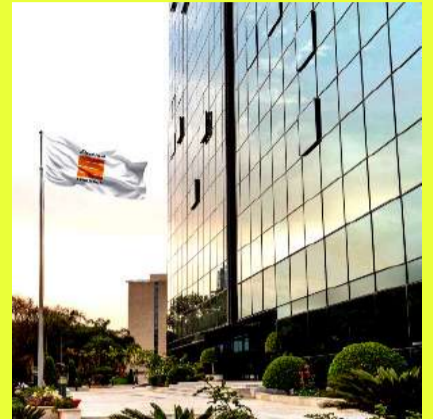
Médicaments
L'Algérie vise le statut de hub continental

PAGE 5



Sonatrach dévoile sa cartographie mondiale
Un chiffre d'affaires de plus de 7 300 milliards de dinars

PAGE 7



Donald Trump dans un message adressé au président Tebboune
«Nos relations se sont encore renforcées»

PAGE 4

Mondial 2026
Un plateau royal en quarts de finale

PAGE 12



L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX



L'Alzheimer et ses risques

PAGE 15

Législatives
2026

Faible participation aux législatives Hanoune évoque «un signal d'alerte national»

Dénonçant des irrégularités dans le déroulement des législatives, Louisa Hanoune appelle à une réforme en profondeur de la loi électorale afin de restaurer la confiance entre les citoyens et les institutions.

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a estimé, hier, que la très faible participation aux élections législatives constituait avant tout «une alerte nationale» adressée aux pouvoirs publics.

Lors d'une conférence de presse consacrée aux résultats provisoires du scrutin, elle a également dénoncé de nombreuses irrégularités dans le déroulement des élections et appelé à une révision approfondie de la loi électorale. Selon Louisa Hanoune, le principal enseignement de ces élections réside dans le taux élevé d'abstention. S'appuyant sur les chiffres provisoires officiels, elle a affirmé que près de 80% du corps électoral ne s'était pas rendu aux urnes, auxquels s'ajouterait près de un million de bulletins nuls.

Pour la dirigeante du PT, cette abstention ne serait pas le résultat d'un appel au boycott lancé par une formation politique, mais traduirait «une position collective» d'une large partie de la population. Elle y voit l'expression d'un profond malaise social et politique, qualifiant cette situation de «cri d'alarme» inédit.

Louisa Hanoune a expliqué cette désaffection par l'accumulation des difficultés auxquelles sont confrontés les citoyens : chômage, crise du logement, baisse du pouvoir d'achat, précarité de l'emploi, difficultés rencontrées par les retraités et insuffisances des services publics.

Selon elle, les citoyens ne disposent plus de canaux efficaces pour faire entendre leurs préoccupations, ce qui les conduit à exprimer leur mécontentement par l'abstention. Elle a estimé que la responsabilité de cette situation incombe principalement



aux gouvernements successifs ainsi qu'aux partis ayant exercé le pouvoir ou soutenu les politiques publiques au Parlement.

LE PT REJETTE TOUTE RESPONSABILITÉ

La secrétaire générale du PT a vivement contesté les analyses attribuant la faible participation à l'ensemble de la classe politique. «Le Parti des travailleurs n'a aucune responsabilité dans les dysfonctionnements dénoncés par les citoyens», a-t-elle affirmé, rappelant que sa formation ne siège plus au Parlement depuis plusieurs années et qu'elle n'a cessé, selon elle, de dénoncer les difficultés économiques et sociales tout en proposant des alternatives. Elle a ajouté que la campagne électorale du PT avait permis de renouer le dialogue avec les citoyens et de porter leurs revendications sur le terrain.

DE NOMBREUSES IRRÉGULARITÉS DÉNONCÉES

Une partie de la conférence de presse a été consacrée aux conditions d'organisation du scrutin. Louisa Hanoune a affirmé avoir relevé plusieurs anomalies, notamment le rejet de listes de candidats qu'elle juge injustifié, une application inégale de la loi électorale selon les wilayas, l'exclusion de candidats après l'expiration des délais légaux, des difficultés administratives liées au dépôt des dossiers ainsi que des incohérences relevées dans certains procès-verbaux de dépouillement.

Elle a également dénoncé la coupure d'Internet durant la soirée électorale, estimant que cette interruption avait nui à la transparence des opérations de dépouillement.

La dirigeante du PT a annoncé que son parti déposerait des recours auprès des juridictions compétentes ainsi qu'auprès de la Cour constitutionnelle.

APPEL À UNE RÉFORME POLITIQUE

Au-delà du scrutin, Louisa Hanoune a appelé les autorités à engager rapidement une révision complète de la loi électorale avant les prochaines élections locales.

Elle a également plaidé pour une plus grande ouverture médiatique, estimant que la liberté de la presse constitue un levier essentiel permettant aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations et aux pouvoirs publics de mieux appréhender la situation du pays.

Selon elle, les résultats des législatives devraient ouvrir un débat national sur les réformes politiques, le fonctionnement des institutions et les moyens de restaurer la confiance entre les citoyens et l'État.

Malgré les résultats enregistrés par son parti, Louisa Hanoune a estimé que le Parti des travailleurs sortait renforcé de cette campagne. Elle a indiqué que sa formation avait réussi à présenter 29 listes de candidats malgré des conditions qu'elle juge particulièrement contraignantes, et qu'elle avait gagné de nouveaux militants ainsi qu'une reconnaissance auprès de nombreux citoyens.

Pour la responsable du PT, le véritable enjeu ne réside pas dans le nombre de sièges obtenus, mais dans la capacité du parti à poursuivre son action politique, à défendre les revendications sociales et à contribuer, selon ses termes, au «renforcement de la cohésion nationale» face aux défis internes et internationaux.

I. Khermane

Lors d'une conférence de presse tenue hier, Youcef Aouchiche, premier secrétaire national du FFS, s'est montré très critique à l'égard du déroulement des élections législatives du 2 juillet. Entre abstention record, soupçons de fraude électorale et crise de la représentativité, le parti appelle à une refondation démocratique urgente. Le premier constat dressé par Youcef Aouchiche concerne le niveau de participation. Avec près de 80% d'abstention et un cinquième des votants ayant déposé un bulletin nul dans l'urne, le désaveu est, selon lui, massif.

Pour le Premier secrétaire national du FFS, ces chiffres ne constituent pas de simples données statistiques, mais un message politique clair qui ne nécessite aucune interprétation. Lorsque huit citoyens sur dix ne votent pas, la question dépasse, selon lui, le simple recul de la participation pour devenir l'expression d'une profonde crise de confiance entre les citoyens et les institutions de l'État.

Le FFS estime que ce désengagement massif n'a rien de surprenant. Il serait, selon le parti, le résultat direct d'une gouvernance marquée par la restriction des espaces de liberté et l'affaiblissement des partis politiques. Le FFS affirme avoir constamment alerté sur les risques liés à la dépolitisation de la société, qu'il considère comme un facteur favorisant la résignation et le clientélisme. Rejetant les analyses qui imputent cette abstention à l'ensemble de la classe politique, Youcef Aouchiche a soutenu que la responsabilité incombe avant tout au pouvoir, qui, selon lui, ne peut éluder cette réalité «par le déni et les fuites en avant».

FFS

Un bilan sans concession



«LA FRAUDE N'A PAS DISPARU»

Contrairement au discours officiel saluant l'intégrité du scrutin, le Premier secrétaire national du FFS a affirmé que la fraude électorale n'avait pas disparu, mais qu'elle avait changé de forme.

Selon lui, autrefois centralisée, elle s'exercerait désormais à l'échelle locale à travers des réseaux d'influence, des groupes d'intérêts et des notabilités locales.

Énumérant les irrégularités relevées par son parti, Youcef Aouchiche a évoqué l'interruption de la plateforme numérique de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) dans plusieurs wilayas durant le dépouillement, des taux de participation exceptionnellement élevés enregistrés dans certains

bureaux de vote isolés, des milliers de citoyens qui auraient été empêchés de voter, ainsi que des cas de procurations abusives et de votes au nom de personnes décédées.

Il a également cité le cas de la wilaya de Bouira où, selon lui, plusieurs personnes impliquées dans des opérations de fraude, dont des candidats proclamés élus, auraient été interpellées.

Le responsable du FFS a annoncé que son parti avait déjà introduit une dizaine de recours auprès de la Cour constitutionnelle, sur la base de dossiers documentés concernant plusieurs wilayas, notamment Alger, Bouira, Sétif, Béjaïa, Sidi Bel-Abbès, Chlef et Bordj Bou Arréridj, ainsi que la circonscription de la communauté nationale établie à l'étranger, notamment au Canada.

UN SYSTÈME ÉLECTORAL «À BOUT DE SOUFFLE»

Pour Youcef Aouchiche, le système électoral actuel a atteint ses limites. Il estime qu'il a vidé la compétition électorale de sa substance politique et programmatique au profit des solidarités locales et des appartenances primaires.

Le FFS met en garde contre ce qu'il qualifie de retour des réflexes tribaux, claniques et clientélistes. Selon le parti, une République moderne ne peut être construite sur de telles bases.

Dans cette perspective, il réclame une révision en profondeur de la législation électorale afin de garantir l'égalité des chances entre les candidats et la transparence du scrutin.

UN ENGAGEMENT RÉAFFIRMÉ

Le FFS demeure convaincu que la sortie de la crise politique passe par le respect effectif des libertés démocratiques et par une participation réelle des citoyens à la gestion des affaires publiques.

Tout en affirmant comprendre la colère et la désillusion des millions d'Algériens ayant choisi de ne pas se rendre aux urnes, Youcef Aouchiche a réaffirmé que l'abstention ne saurait constituer un projet politique durable, estimant qu'elle ne fait que conforter le statu quo. Enfin, il a annoncé que le FFS procéderait, dans les prochains jours, à une évaluation objective de sa participation au scrutin ainsi qu'à une autocritique interne de ses résultats.

S. Smati

**Législatives
2026**

Financement de la campagne électorale L'heure des comptes

Dépenses, recettes, justificatifs et délais de dépôt sont désormais au cœur du contrôle de la campagne électorale.

Après la bataille électorale, est venue l'heure des comptes. Le scrutin du 2 juillet étant désormais derrière eux, les candidats à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) doivent se consacrer à une autre étape, tout aussi importante : la clôture financière de leur campagne électorale.

Alors que les premiers résultats provisoires ont été rendus publics, la Commission de contrôle du financement de la campagne électorale, relevant de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), rappelle aux listes participantes l'obligation de respecter les règles et les délais prévus par la loi pour l'établissement et le dépôt de leurs comptes. Une formalité essentielle, puisque tout retard pourrait entraîner la perte du droit au remboursement des dépenses engagées durant la campagne.

Dans un communiqué, la Commission a indiqué que les comptes de campagne doivent être préparés et déposés sous format papier, conformément au modèle mis à disposition sur son site électronique. Le dossier doit être transmis à la Commission de contrôle du financement de la campagne électorale et respecter une organisation précise.

Les documents doivent notamment être répartis dans deux enveloppes distinctes. La première doit contenir le détail des dépenses effectuées ainsi que les justificatifs correspondants. La seconde doit regrouper les informations relatives aux recettes, accompagnées des pièces attestant leur origine.



Le dépôt du dossier peut être effectué par le candidat mandataire, le secrétaire financier ou le commissaire aux comptes, selon la situation de chaque liste. Le délai prévu est de deux mois à compter de la proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle. Pour les candidats mandataires, la présentation d'une procuration et d'une pièce d'identité est obligatoire au moment du dépôt.

La Commission invite, toutefois, les intéressés à ne pas attendre les derniers jours pour accomplir cette démarche. Un dépôt anticipé permettrait, selon elle, de faciliter l'examen des dossiers et d'assurer le bon déroulement de ses missions de contrôle.

Elle rappelle également qu'une fois le délai légal dépassé, les listes concernées ne pourront plus prétendre au rembourse-

ment des dépenses de campagne. Les comptes présentant un déficit ne pourront, eux non plus, être retenus.

DES RÈGLES PRÉCISES

Au-delà du dépôt des comptes, la réglementation électorale impose un encadrement strict des sources de financement des campagnes.

Les ressources des listes candidates peuvent provenir des contributions des partis politiques, des apports personnels des candidats ou encore de dons en numéraire ou en nature accordés par des citoyens. Ces dons restent, toutefois, soumis à un plafond fixé à 400.000 DA.

Les autorités ont également renforcé le contrôle sur l'utilisation des fonds électoraux. Trois décrets exécutifs publiés au Journal officiel n°35 du 13 mai prévoient

notamment que tout excédent constaté dans un compte de campagne doit désormais être reversé au Trésor public.

La Commission de contrôle est chargée de vérifier l'existence de ces excédents, d'en déterminer le montant et d'en informer les différentes parties concernées, notamment le trésorier de campagne, le commissaire aux comptes, l'Anie et le Trésor public.

Une fois la décision notifiée, le trésorier de campagne dispose d'un délai maximal de trente jours pour effectuer le versement, sauf en cas de recours.

Les textes fixent également un calendrier précis pour la clôture des opérations financières : les engagements de dépenses doivent être arrêtés dans les 45 jours suivant le scrutin, tandis que les ordonnances ou mandats de paiement doivent être déposés auprès du Trésor public dans un délai de 55 jours.

Après la bataille électorale, une nouvelle phase commence donc pour les candidats : celle de la transparence financière et du respect des obligations comptables. Une étape décisive pour garantir la régularité du financement des campagnes et le suivi des dépenses engagées.

Ainsi, si les affiches ont été retirées et que les discours de campagne se sont effacés, les candidats à l'Assemblée sont désormais appelés à rendre compte de l'origine de leurs financements et de l'utilisation des fonds mobilisés durant la campagne.

Entre justificatifs, délais réglementaires et contrôle des financements, la période post-électorale ouvre désormais le dossier de la transparence financière.

S. Rouha

PRÉSIDENTE DE L'APN

La succession à Boughali ouverte

Dans l'attente de la validation, par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs des élections législatives et de l'examen des recours, les regards se tournent désormais vers l'identité du futur président de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Des consultations préliminaires auraient déjà débuté entre les partis ayant remporté des sièges afin de désigner un candidat consensuel susceptible de succéder à Brahim Boughali, dont le mandat électoral s'achève avec l'actuelle législature.

D'autant que Brahim Boughali, premier élu indépendant à présider l'APN, n'a pas brigué un second mandat au niveau de sa circonscription électorale dans la wilaya de Ghardaïa. À cet égard, sa succession constitue l'un des premiers enjeux de la nouvelle législature. Conformément à la législation en vigueur, le président de l'Assemblée populaire nationale n'est pas nommé, mais élu par les députés nouvellement élus lors de la séance inaugurale de la nouvelle législature. Cette séance intervient après la proclamation officielle des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle et le règlement de l'ensemble des recours.

La procédure débute par la convocation des députés élus pour la tenue de la séance inaugurale. Celle-ci est présidée par le député



le plus âgé, assisté des deux plus jeunes députés en qualité de secrétaires, jusqu'à l'élection du président de l'Assemblée.

L'ouverture des candidatures à la présidence de l'Assemblée intervient ensuite. Les partis politiques ou les groupes parlementaires peuvent présenter leurs candidats. Tout député remplissant les conditions prévues par la loi peut également se porter candidat.

L'élection se déroule au scrutin secret, auquel participent l'ensemble des députés. Le candidat qui obtient la majorité requise, conformément aux dispositions du règlement intérieur de l'APN, est déclaré élu président.

Cette élection marque officiellement la fin de la 9e législature, avant l'entrée en fonction de la

nouvelle Assemblée pour un mandat de cinq ans.

Selon certaines sources, cette installation devrait intervenir avant le 26 juillet, bien avant l'ouverture de la session parlementaire ordinaire prévue en septembre.

Le nouveau président entre immédiatement en fonction et supervise ensuite la mise en place des différentes structures de la chambre basse, notamment l'élection des vice-présidents, la constitution des commissions permanentes et l'installation des autres organes de l'Assemblée.

LES PARTIS EN QUÊTE D'UN CONSENSUS POLITIQUE

Des consultations préliminaires ont déjà été engagées au sein de plusieurs partis ayant obtenu des

sièges, malgré l'absence de proclamation définitive des résultats électoraux.

Ces discussions portent sur le choix du candidat qui participera à la course à la présidence de l'APN. Certaines formations politiques privilégient des personnalités bénéficiant d'un consensus interne, tandis que d'autres préfèrent attendre l'annonce officielle des résultats avant de se prononcer.

Ces consultations se déroulent parallèlement aux préparatifs liés à la formation des groupes parlementaires et à la constitution des alliances au sein de l'Assemblée.

Ces équilibres politiques seront déterminants dans le choix du futur président de la chambre basse ainsi que dans la répartition des autres postes au sein des structures de l'Assemblée durant la nouvelle législature.

LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL EN TOILE DE FOND

L'autre enjeu réside dans la désignation du futur Premier ministre. En effet, la Constitution prévoit que le gouvernement est dirigé par un Premier ministre lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité présidentielle, et par un chef de gouvernement lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité parlementaire.

De ce fait, l'actuel Premier ministre devrait présenter la démission de

son gouvernement dès l'annonce des résultats définitifs des élections par la Cour constitutionnelle. Lorsque les élections législatives dégagent une majorité présidentielle, le président de la République nomme un Premier ministre et le charge de lui proposer un gouvernement ainsi qu'un plan d'action destiné à mettre en œuvre le programme présidentiel.

LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Le Premier ministre soumet ensuite le plan d'action du gouvernement à l'approbation de l'Assemblée populaire nationale, qui ouvre, à cet effet, un débat général. En cas de non-approbation du plan d'action par l'Assemblée, le Premier ministre présente la démission du gouvernement au président de la République. Celui-ci nomme alors un nouveau Premier ministre, selon les mêmes modalités.

Si l'approbation de l'Assemblée populaire nationale n'est pas obtenue une nouvelle fois, l'Assemblée est dissoute de plein droit.

Le gouvernement en place demeure chargé de la gestion des affaires courantes jusqu'à l'élection d'une nouvelle Assemblée populaire nationale, qui doit intervenir dans un délai maximal de trois mois.

S. R.

LE PROGRAMME SANAA EXPOSÉ LORS DE LA RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Un nouveau levier pour une main-d'œuvre qualifiée

La formation des jeunes aux métiers d'avenir et la réponse aux besoins croissants de l'économie nationale en compétences qualifiées ont été au cœur de la réunion du gouvernement présidée, hier, par le Premier ministre, Sifi Ghrieb.

Si plusieurs dossiers stratégiques ont été examinés, le lancement du programme Sanaa s'impose comme l'une des principales orientations arrêtées pour renforcer l'employabilité des jeunes et accompagner la dynamique de développement économique. Présenté comme un «dispositif opérationnel de formation des jeunes», le programme Sanaa vise, selon le communiqué du gouvernement, à «fournir les compétences professionnelles requises sur le marché du travail». Il ambitionne d'offrir aux jeunes une formation pratique dans différents métiers, tout en favorisant leur insertion professionnelle. Le communiqué précise que ce programme a pour objectif «d'initier les jeunes à divers métiers et de développer leurs aptitudes professionnelles et techniques, à travers des formations, un mentorat et un accompagnement leur permettant d'explorer différentes professions et d'acquérir les compétences nécessaires à leur exercice». Afin d'élargir son accès au plus grand nombre, le gouvernement souligne que «les horaires de formation sont étendus aux soirs et aux week-ends», permettant ainsi aux étudiants, aux salariés et aux demandeurs d'emploi de bénéficier de ce dispositif dans des conditions plus souples. Cette initiative répond à un enjeu majeur pour l'économie nationale. Comme le relève le communiqué, «cette initiative nationale répond aux besoins croissants de l'économie nationale en main-d'œuvre qualifiée et appuie les politiques publiques favorisant la création de



richesse et d'emplois, ainsi que l'encouragement de l'entrepreneuriat chez les jeunes». Au-delà de la formation, cette démarche traduit la volonté des pouvoirs publics de rapprocher davantage les dispositifs de qualification des exigences réelles du marché du travail, dans un contexte marqué par l'accélération des projets industriels, agricoles et de services.

UNE GOUVERNANCE RENFORCÉE POUR LES PORTS

La réunion du gouvernement a également été consacrée à l'examen d'un cadre juridique relatif à la création d'une Autorité portuaire nationale, conformément aux hautes instructions du président de la République. Selon le communiqué, cette nouvelle struc-

ture sera chargée «d'assurer les missions de service public de développement, d'entretien, de gestion, de préservation et de conservation du domaine public portuaire». La mise en place de cette autorité s'inscrit dans la stratégie de modernisation de la gouvernance portuaire, visant à améliorer l'efficacité des infrastructures, à fluidifier les opérations logistiques et à renforcer la compétitivité des ports algériens, appelés à jouer un rôle central dans le développement des échanges commerciaux.

LA MÉCANISATION AGRICOLE ÉRIGÉE EN PRIORITÉ

Autre dossier d'importance examiné lors de cette réunion : le projet de décret exécutif portant création du Conseil national

de la mécanisation agricole, appelé à constituer un nouvel instrument de pilotage de la politique nationale dans ce domaine. Le communiqué indique que ce texte vise, conformément aux directives du président de la République, à «instaurer un cadre national de gouvernance chargé de définir, coordonner et suivre la mise en œuvre de la stratégie nationale de mécanisation agricole». L'objectif est de «développer le machinisme agricole dans notre pays, de moderniser les exploitations agricoles, d'améliorer leur productivité et de contribuer à la consolidation de la souveraineté alimentaire nationale». Cette nouvelle instance devrait permettre de coordonner les efforts des différents acteurs du secteur, d'accélérer la modernisation des exploitations et de favoriser une utilisation plus large des équipements agricoles modernes, considérés comme un levier essentiel pour accroître les rendements et renforcer la sécurité alimentaire du pays. À travers ces trois chantiers (qualification des jeunes, modernisation de l'agriculture et réforme de la gouvernance portuaire), le gouvernement poursuit la mise en œuvre des orientations du président de la République en faveur d'une économie plus performante, reposant sur une main-d'œuvre qualifiée, des infrastructures modernisées et une production nationale davantage compétitive.

R. N.

DONALD TRUMP DANS UN MESSAGE ADRESSÉ AU PRÉSIDENT TEBBOUNE

«Nos relations se sont encore renforcées»

Le président de Tebboune a reçu, hier, un message de félicitations du président des États-Unis d'Amérique, Donald Trump, dans lequel il a souligné que les relations algéro-américaines «se sont encore renforcées et développées au cours de l'année écoulée», saluant les «progrès réalisés dans le partenariat bilatéral», notamment dans les domaines du «soutien à la sécurité et à la paix» ainsi que de la «coopération dans la lutte contre le terrorisme». Il a également mis en avant le «développement de la coopération économique» entre les deux pays, au service des intérêts communs des peuples algérien et américain. L'an dernier et à la même époque, le président américain, Donald Trump, a exprimé son souhait que «la relation entre les États-Unis d'Amérique et l'Algérie continue de prospérer (...). Nous souhaitons que notre relation continue de prospérer, notamment dans le domaine commercial et des échanges culturels, car nous pouvons ensemble tracer les contours d'un avenir encore plus rayonnant pour nos deux pays», a-t-il écrit dans son message. Dans son message, Trump est revenu sur le partenariat entre les deux pays, qu'il a qualifié de «pérenne». Il a, en outre, énuméré le travail accompli par les deux nations dans les domaines de la lutte contre le terrorisme et la sécurisation des frontières. «Ensemble, nous avons accompli des avancées en faveur de la stabilité régionale, dans la lutte contre le terrorisme et dans la sécurisation des frontières, au service de notre sécurité commune et de nos



relations économiques», a-t-il rappelé. Les relations algéro-américaines sont marquées, ces dernières années, par une coopération accrue dans divers domaines, notamment la sécurité et l'éducation.

COOPÉRATION SÉCURITAIRE ACCRUE

La coopération sécuritaire est un axe important, avec des visites régulières de responsables militaires américains, comme la récente visite du général Michael Langley, commandant de l'Africom. Ce message plein d'empathie n'est pas nouveau dans la bouche du président Trump. Les États-Unis maintiennent d'importants liens économiques avec l'Algérie, notamment dans le

secteur énergétique. L'administration américaine salue régulièrement les efforts de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme. Les présidents Tebboune et Donald Trump échangent traditionnellement des messages de félicitations lors des fêtes nationales. Des responsables américains de haut rang, comme le secrétaire d'État Marco Rubio, saluent d'ailleurs les avancées du pays. Sur le plan militaire, les deux pays consolident régulièrement leur dialogue stratégique. L'administration américaine compte sur Alger pour stabiliser la région du Sahel. La coopération militaire entre l'Algérie et les États-Unis a connu un nouveau temps fort le 30 juin dernier à Luanda, où des responsables de l'Armée nationale populaire (ANP)

ont rencontré le commandant de l'US Africa Command (Africom), le général Dagvin Anderson, en marge de la Conférence des chefs de la défense africains (Achod-2026). Cette évolution confirme une ligne diplomatique dans laquelle Alger multiplie les échanges sécuritaires avec ses partenaires tout en réaffirmant sa souveraineté décisionnelle. Pour Washington, elle consacre l'importance stratégique de l'Algérie dans l'architecture sécuritaire du Maghreb et du Sahel. Cette séquence s'inscrit dans la continuité d'un rapprochement déjà visible en avril 2026, lorsque le général Anderson avait été reçu à Alger par le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP et ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale. Dans un autre message, la représentation diplomatique américaine à Alger affirme également souhaiter «continuer à faire progresser les relations bilatérales entre les États-Unis et l'Algérie». Le communiqué officiel algérien avait déjà précisé, après la visite d'avril, que les discussions portaient sur l'état de la coopération militaire bilatérale et les moyens de la renforcer, dans le cadre du mémorandum d'entente signé en janvier 2025. Pour les analystes militaires, cette puissance ne se réduit pas à une simple posture défensive. Les décisions stratégiques d'Alger peuvent avoir un impact direct sur l'équilibre sécuritaire du Maghreb, du Sahel et même du Bassin méditerranéen.

H. Adryen

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

MÉDICAMENTS

L'Algérie vise le statut de hub continental

À Copenhague, l'Algérie engage une nouvelle étape de sa stratégie pharmaceutique en vue d'intégrer les chaînes internationales d'approvisionnement et de renforcer son rôle dans la sécurité sanitaire du continent africain.

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, effectuée, du 6 au 9 juillet, à Copenhague (Danemark), une visite de travail dans le cadre d'une mission technique auprès de la Division des approvisionnements du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). À la tête d'une délégation de haut niveau, il examine les perspectives de coopération autour d'un projet stratégique visant à faire de l'Algérie un centre régional d'approvisionnement en médicaments essentiels destinés au continent africain.

Cette mission s'inscrit dans la continuité des recommandations issues de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale des médicaments et des technologies de santé, organisée en Algérie en novembre 2025. Cette rencontre avait débouché sur plusieurs initiatives destinées à renforcer l'intégration africaine dans le domaine de la production pharmaceutique et à consolider la sécurité sanitaire du continent.

Aux côtés du ministre, prennent part à cette visite la représentante de l'Unicef en Algérie, Katarina Johansson, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé



(OMS) en Algérie, Fanuel Habimana, la représentante de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) en Algérie, Hasiba Sayeh, ainsi que l'ambassadeur d'Algérie au Danemark, Mohamed Ainsar.

Au cœur des discussions, figure le projet de création d'un centre régional d'approvisionnement en médicaments essentiels produits localement en Algérie. Les autorités considèrent cette initiative comme un levier stratégique pour valoriser les capacités de production nationales et répondre aux besoins croissants des pays africains en produits pharmaceutiques.

Selon le ministère, ce projet témoigne des avancées réalisées par l'industrie pharmaceutique algérienne, qui s'est progressivement imposée comme un acteur majeur sur le continent. Les établissements algé-

riens représentent aujourd'hui près d'un tiers des unités de production pharmaceutique en Afrique, un potentiel que les pouvoirs publics entendent mettre au service du renforcement de la coopération régionale.

Au cours de cette mission, Wassim Kouidri a également présenté les mécanismes de coopération susceptibles d'être développés avec les partenaires internationaux, notamment l'OMS et l'Unicef. Les échanges portent sur la mise en place de dispositifs durables permettant d'assurer l'approvisionnement des pays africains en médicaments essentiels fabriqués en Algérie.

Les entretiens tenus à Copenhague portent également sur les exigences techniques et logistiques liées à l'intégration des producteurs algériens dans les chaînes internationales d'approvisionnement. Les

discussions concernent notamment les normes de qualité, les procédures de qualification des sites de production, les mécanismes d'homologation ainsi que les conditions permettant aux laboratoires nationaux de répondre aux standards exigés par les organismes internationaux.

DES PERSPECTIVES D'EXPORTATION

Cette démarche vise également à renforcer les capacités d'exportation de l'industrie pharmaceutique nationale et à ouvrir de nouvelles perspectives aux opérateurs algériens sur les marchés africains. En développant un partenariat étroit avec les agences onusiennes, l'Algérie aspire à inscrire durablement sa production dans les programmes internationaux d'approvisionnement en médicaments essentiels destinés aux populations les plus vulnérables.

Au-delà de son volet économique, ce projet revêt une dimension stratégique pour le continent africain. Il s'inscrit dans une logique de réduction de la dépendance vis-à-vis des importations extra-africaines, de sécurisation des chaînes d'approvisionnement et d'amélioration de l'accès aux médicaments essentiels. Il participe également aux efforts engagés pour promouvoir une production locale capable de répondre rapidement aux crises sanitaires et aux besoins des systèmes de santé africains.

À travers cette démarche, l'Algérie entend contribuer au renforcement des chaînes d'approvisionnement régionales, améliorer la résilience des systèmes de santé africains et conforter son positionnement comme pôle régional de production pharmaceutique et partenaire de référence dans le domaine de la sécurité sanitaire en Afrique. **R. N.**

PRODUCTION NATIONALE DE VACCINS

Le ministre de la Santé fixe le cap

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a effectué, mardi soir, une visite de travail à l'Institut Pasteur d'Algérie, où il a passé en revue les activités scientifiques, les programmes de recherche et les projets stratégiques de cette institution de référence dans les domaines de la santé publique, de la veille épidémiologique, du diagnostic de laboratoire et de la recherche scientifique.

Au cours de cette visite, le ministre a salué la désignation de l'Institut Pasteur d'Algérie en tant que Centre régional d'excellence en biosûreté et biosécurité pour l'Afrique du Nord, estimant que cette reconnaissance internationale consacre les progrès réalisés par l'établissement dans le développement de ses capacités scienti-

fiques et techniques. Il a également souligné qu'elle témoigne de la confiance accordée aux compétences algériennes par les instances internationales spécialisées.

Selon le ministre, cette distinction conforte la position de l'Algérie comme acteur régional dans le domaine de la sécurité sanitaire et ouvre de nouvelles perspectives de coopération scientifique, d'échange d'expertises et de renforcement des capacités en matière de biosûreté et de biosécurité.

Le ministre a considéré que le rayonnement régional et international de l'Institut constitue un levier pour poursuivre l'amélioration des performances, promouvoir la culture de la qualité et encourager l'innovation ainsi que la recherche scientifique.

Insistant sur les priorités du secteur, le ministre a appelé à franchir une nouvelle étape dans le développement de la production nationale de vaccins. Il a plaidé pour l'introduction de technologies modernes et l'élaboration d'une feuille de route claire afin de développer cette filière stratégique, dans le cadre des orientations nationales visant à consolider la souveraineté sanitaire et à réduire la dépendance aux importations.

Le ministre a également souligné que cet objectif passe par un investissement soutenu dans la formation spécialisée, la promotion de la recherche scientifique et la valorisation des compétences nationales. Il a insisté sur la nécessité de poursuivre l'adoption des normes internationales et de

renforcer la culture de la qualité au sein des établissements sanitaires et scientifiques afin d'améliorer les performances et la qualité des prestations.

À l'issue de sa visite, le ministre de la Santé a réaffirmé le soutien de son département aux projets de développement de l'Institut Pasteur d'Algérie, assurant que le ministère accompagnera cette institution dans sa dynamique de modernisation et de rayonnement scientifique, au service du renforcement de la sécurité sanitaire et du développement du système national de santé.

LIGNE ANNABA-TÉBESSA-BLED EL HADBA

Nécessité du respect des délais

Les travaux de réalisation de la ligne minière Est se poursuivent sur le tronçon reliant Bouchegouf (Guelma) à Dréa (Souk Ahras), long de 121 km, où une délégation de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) a effectué une visite d'inspection afin d'évaluer l'état d'avancement du chantier.

Conduite par le directeur général de l'Anesrif, Azzedine Fridi, en présence de cadres du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, de responsables de l'Agence et des entreprises chargées de la réalisation, la visite a permis d'inspecter plusieurs

chantiers de terrassement ainsi que des sites de construction d'ouvrages d'art.

Les inspections ont porté notamment sur les travaux de nivellement des pentes, la préparation des fondations et des appuis des ponts, compte tenu des contraintes géographiques rencontrées sur une grande partie du tracé.

Le directeur général de l'Anesrif s'est également enquis des moyens humains et matériels mobilisés sur les différents chantiers et a évalué le rythme d'exécution des travaux ainsi que les taux d'avancement enregistrés.

À cette occasion, les responsables des entreprises de réalisation ont présenté un état

d'avancement technique du projet ainsi que les mesures engagées pour surmonter les difficultés rencontrées sur le terrain.

Une réunion de coordination a permis d'évaluer l'avancement des travaux et de définir les prochaines étapes, avec un appel au renforcement des moyens humains et matériels afin d'accélérer le chantier et de respecter les délais contractuels. Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi du projet ferroviaire Annaba-Tébessa-Bled El Hadba (422 km), conformément aux instructions du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base visant à intensifier le suivi des grands projets d'infrastructures.

BACCALAURÉAT 2026

Les résultats attendus dimanche

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé que les résultats de l'examen du baccalauréat, session 2026, seront publiés le dimanche 12 juillet à partir de 10h. Dans un communiqué, le ministère précise que les candidats scolarisés pourront consulter leurs résultats à travers les listes affichées dans leurs établissements, sur le site de l'Office national des examens et concours (ONEC), via l'espace des parents, ainsi que par SMS gratuit en composant le *567# auprès des opérateurs de la téléphonie mobile. Les candidats libres pourront, quant à eux, accéder à leurs résultats sur le site de l'ONEC ou par SMS gratuit en composant le *567# via les trois opérateurs de téléphonie mobile.

COMPOSANTS AUTOMOBILES

L'Algérie ouvre la voix aux géants indiens

Forte d'un savoir-faire reconnu dans la sous-traitance automobile, l'industrie indienne pourrait contribuer au développement d'une chaîne de valeur locale en Algérie, à travers des investissements, des partenariats technologiques et le transfert de compétences.

Les relations économiques entre l'Algérie et l'Inde connaissent une évolution significative, marquée par de nouvelles perspectives de coopération dans des secteurs industriels à forte valeur ajoutée, notamment celui de la fabrication des composants et équipements automobiles.

L'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Swati Vijay Kulkarni, a souligné que le partenariat entre les deux pays repose sur des fondements solides, fondés sur la confiance, la complémentarité économique et une vision commune de la coopération Sud-Sud au service du développement durable.

Dans ce contexte, l'ouverture annoncée d'une liaison aérienne directe entre Alger et New Delhi par Air Algérie, prévue pour octobre 2026, devrait contribuer au renforcement des échanges économiques, faciliter la mobilité des investisseurs et des experts techniques, et favoriser l'émergence de nouveaux projets industriels communs.

VERS UNE INTÉGRATION LOCALE

L'Algérie ambitionne aujourd'hui de structurer une véritable chaîne de valeur automobile nationale en développant un réseau de sous-traitance capable d'accompagner les constructeurs implantés sur son territoire, notamment le complexe Fiat de Tafraoui ainsi que les futurs projets industriels portés par différents opérateurs internationaux. Dans cette perspective, l'expertise indienne représente une opportunité stratégique. L'Inde dispose d'un secteur automobile fortement intégré, regroupant un large réseau de fabricants de composants qui approvisionnent de nombreux constructeurs internationaux et exportent leurs produits vers plus de 160 pays.

Le développement d'une coopération algéro-indienne dans ce domaine pourrait permettre aux entreprises nationales d'ac-



céder à des technologies compétitives, de renforcer leurs capacités industrielles et d'améliorer leur intégration dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Au-delà de l'importation de composants, l'objectif serait de favoriser l'implantation progressive d'unités de production locales, à travers des partenariats industriels, des transferts de compétences et la formation de ressources humaines spécialisées.

CRÉATION D'UNE BASE INDUSTRIELLE RÉGIONALE

L'Inde figure parmi les principaux producteurs mondiaux de composants automobiles, avec une industrie diversifiée couvrant plusieurs segments stratégiques : groupes motopropulseurs, systèmes de transmission, équipements électroniques, systèmes de freinage, pièces mécaniques de précision et composants destinés aux véhicules électriques.

Pour l'Algérie, cette coopération pourrait contribuer à réduire la dépendance aux importations, à développer la production locale et à améliorer la compétitivité de la filière automobile nationale.

Le nouveau cadre réglementaire algérien relatif à l'investissement, associé aux avantages liés à la disponibilité des ressources énergétiques et à la position géographique du pays, constitue un environnement favorable pour attirer des investissements industriels internationaux.

Grâce à sa proximité avec les marchés africains et européens, l'Algérie dispose d'atouts importants pour devenir une plateforme régionale de production et d'exportation de composants automobiles.

ZONES FRANCHES

Un levier de la compétitivité économique

Le World Trade Center Algiers, sous le haut patronage du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, organise une conférence internationale dédiée aux zones franches, considérées comme un outil stratégique pour améliorer la compétitivité économique, attirer les investissements et favoriser l'intégration de l'Algérie dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

Cette rencontre réunira des représentants des institutions publiques, des organisations internationales, des investisseurs, des opérateurs économiques ainsi

que des experts spécialisés afin d'examiner les expériences internationales réussies et d'échanger sur les perspectives de développement des zones franches en Algérie.

Les travaux porteront notamment sur les modèles les plus performants à l'échelle internationale, les opportunités introduites par la loi 22-15, ainsi que sur les mécanismes susceptibles de renforcer l'attractivité du pays pour les investissements nationaux et étrangers.

Les participants aborderont également les enjeux liés au développement indus-

LA CONNECTIVITÉ AÉRIENNE

La future liaison directe entre Alger et New Delhi pourrait jouer un rôle déterminant dans le rapprochement des écosystèmes industriels des deux pays. Elle facilitera les déplacements des investisseurs, ingénieurs, experts techniques et représentants d'entreprises, renforçant ainsi les échanges de savoir-faire. En ce sens, la diplomate a relevé les opportunités de partenariat dans plusieurs secteurs, dont les composants automobiles, l'agro-industrie, l'industrie pharmaceutique, les dispositifs médicaux, le textile et d'autres industries manufacturières à forte valeur ajoutée.

Cette dynamique devrait encourager les industriels algériens à développer des collaborations avec les équipementiers indiens, à intégrer de nouvelles technologies et à mettre en place des capacités de production répondant aux standards internationaux.

À terme, cette coopération pourrait favoriser la création d'emplois qualifiés et renforcer le rôle des compétences algériennes dans les métiers de l'ingénierie, de la production industrielle et de la maintenance automobile.

En somme, le rapprochement industriel entre l'Algérie et l'Inde dans le domaine des composants automobiles représente une opportunité majeure pour accélérer la transformation de la filière automobile algérienne. La priorité sera de passer progressivement d'une logique d'importation à une logique de production locale, de partenariat technologique et d'intégration dans les chaînes industrielles internationales.

S. R.

LAIT UHT

Vers une industrie nationale intégrée à 100%

du marché national, Mme Amel Abdellatif, a souligné, mardi, à Alger, que le développement de la filière du lait UHT (Ultra Haute Température) nécessite l'adoption d'une nouvelle vision fondée sur la valorisation des ressources locales et l'augmentation du taux d'intégration nationale, afin de parvenir à une industrie locale intégrée à 100 %, selon un communiqué du ministère. La ministre s'exprimait lors d'une réunion de travail qu'elle a présidée au siège du ministère, en présence du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, ainsi que des responsables des unités de production de lait UHT. Cette rencontre était consacrée au suivi de l'approvisionnement du marché national en ce produit de large consommation et à l'examen des perspectives de développement de cette filière stratégique. Après avoir écouté les préoccupations des opérateurs économiques, la ministre a précisé que cette nouvelle vision repose sur le renforcement de la coordination entre les producteurs de lait et les fabricants de matériaux d'emballage, afin d'identifier les besoins réels, d'accroître le taux d'intégration nationale et de garantir un produit répondant aux attentes des consommateurs ainsi qu'aux exigences du marché national.

De son côté, Omar Rekkache a mis en avant l'importance d'orienter les investissements vers les filières prioritaires, notamment les projets de fabrication de matériaux d'emballage, compte tenu de leur rôle dans le renforcement de l'intégration locale, la création de valeur ajoutée et l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale. Au terme de la réunion, la ministre a réaffirmé l'engagement du secteur du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national à poursuivre l'accompagnement des opérateurs économiques et à réunir les conditions nécessaires au développement de la filière du lait UHT, afin d'assurer la pérennité de l'approvisionnement du marché national et de renforcer la production locale.

ALGÉRIE-SLOVÉNIE

Un rapprochement économique prometteur



L'ambassadeur de Slovaquie en Algérie, le Dr Kramberger Mendek, a rencontré des représentants d'entreprises slovènes et algériennes afin de renforcer les échanges économiques et commerciaux entre les deux pays. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie de diplomatie économique slovène visant à développer les investissements et les partenariats. L'ambassade affirme son engagement à accompagner les entreprises et à faciliter le dialogue entre les acteurs économiques des deux pays.

Cette démarche reflète la volonté de la Slovaquie et de l'Algérie d'approfondir leur coopération dans des secteurs d'intérêt commun.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Deux centrales solaires au Sud

Le fabricant chinois Sineng Electric fournira des onduleurs centraux pour deux centrales photovoltaïques en Algérie d'une capacité totale de 154 MW.

Les projets concernent une centrale de 52,8 MW à Beni Ounif (Béchar) et une autre de 101,2 MW à Ain Beïda (Ouargla).

Développées par Amimer Energie pour le compte de Sonelgaz EnR, ces installations contribueront au renforcement de la production solaire nationale.

Elles s'inscrivent dans l'objectif de l'Algérie d'atteindre 15 GW de capacités photovoltaïques d'ici 2035 et de développer davantage les énergies renouvelables.

INDUSTRIE MINIÈRE

Le gaz arrive à Gara Djebilet

Le groupe Sonelgaz a mis en service une nouvelle station de réduction de pression du gaz dans la zone de Toumiat, dans la wilaya de Béchar, afin d'alimenter le complexe industriel « FERRAL », partenaire du projet stratégique d'exploitation et de développement de la mine de Gara Djebilet. Raccordée à une conduite de gaz naturel de 28 pouces, cette infrastructure dispose d'une capacité de transit pouvant atteindre 15 000 mètres cubes normaux par heure. Elle permettra d'assurer un approvisionnement continu et sécurisé en gaz naturel, nécessaire au démarrage et au fonctionnement des activités industrielles du site.

PÉTROLE

Le Brent en hausse

Les prix du pétrole ont augmenté mardi, avec le Brent en hausse de 3,01 % à 74,16 dollars le baril et le WTI progressant de 2,76 % à 70,44 dollars. Après la clôture, la hausse s'est poursuivie, portant le Brent à 76,03 dollars et le WTI à 72,20 dollars.

SONATRACH DÉVOILE SA CARTOGRAPHIE MONDIALE

Plus de 7 300 milliards de dinars de chiffre d'affaires

Où Sonatrach crée-t-elle sa richesse ? Où réalise-t-elle ses bénéfices et où paie-t-elle ses impôts ? En publiant son premier rapport public pays par pays, le groupe énergétique apporte des réponses inédites à ces questions et dévoile la géographie économique de ses activités, dominée par son ancrage industriel en Algérie.

Le groupe Sonatrach a publié, pour la première fois, son « Public Country-by-Country Report » (CbCR public) au titre de l'exercice 2025, marquant une étape importante dans le renforcement de sa politique de transparence et de gouvernance. Ce rapport offre une vision détaillée de la répartition géographique des revenus, des bénéfices, des effectifs et des contributions fiscales du groupe à travers ses différentes implantations internationales. Les données publiées confirment que l'Algérie demeure le principal moteur de création de valeur de Sonatrach. Les activités industrielles exercées sur le territoire national et dans les autres juridictions opérationnelles du groupe ont généré un chiffre d'affaires supérieur à 7 331 milliards de dinars algériens (DZD), un résultat avant impôt de plus de 1 031 milliards de DZD et mobilisent près de 220 176 collaborateurs. Ces performances reflètent le poids des métiers historiques du groupe – exploration, production, transport, raffinage et commercialisation des hydrocarbures – dans la création de richesse et leur contribution déterminante à l'économie nationale.

DES PERFORMANCES CONTRASTÉES À L'INTERNATIONAL

À l'international, les performances varient selon la nature des activités exercées. En Italie, la filiale Sonatrach Raffineria Italiana S.p.A. a enregistré un chiffre d'affaires supérieur à 613 milliards de DZD, tout en affichant une perte avant impôt de 26,3 milliards de DZD.

Cette contre-performance s'explique principalement par la volatilité des marges de raffinage, l'évolution des prix de l'énergie, les coûts d'exploitation ainsi que certains ajustements comptables et fiscaux. Malgré ce résultat, la société conserve une situation financière solide grâce à des



bénéfices accumulés positifs.

L'ESPAGNE, UN MARCHÉ STRATÉGIQUE POUR LE GAZ NATUREL

À l'inverse, les activités du groupe en Espagne affichent une rentabilité soutenue. Avec près de 83 milliards de DZD de chiffre d'affaires et un bénéfice avant impôt de 15,9 milliards de DZD, cette implantation confirme son rôle stratégique dans la commercialisation du gaz naturel.

Cette performance repose notamment sur le gazoduc Medgaz, infrastructure essentielle reliant directement les gisements algériens au marché espagnol.

DES STRUCTURES FINANCIÈRES AUX PAYS-BAS ET AU LUXEMBOURG

Le rapport met également en évidence le rôle des filiales établies aux Pays-Bas et au Luxembourg. Bien qu'elles emploient un nombre très limité de salariés, ces structures dégagent des bénéfices positifs et disposent d'importants bénéfices accumulés.

Elles exercent principalement des missions de financement, de gestion de trésorerie, de détention de participations et de réassurance, ce qui explique leur faible niveau d'effectifs.

Les filiales implantées aux Îles Vierges britanniques réalisent également des performances significatives. Avec seulement 52 employés, elles génèrent près de 138 milliards de DZD de chiffre d'affaires et plus de 37 milliards de DZD de bénéfices avant impôt.

Selon Sonatrach, ces entités sont spécialisées dans le transport maritime interna-

tional et les activités de holding. Leur présence dans cette juridiction répondrait à des impératifs opérationnels liés à ces métiers.

LA FISCALITÉ EXPLIQUÉE

Sur le plan fiscal, le groupe précise que les écarts observés entre les impôts comptabilisés et les montants effectivement acquittés résultent principalement des mécanismes habituels de la fiscalité des entreprises.

Ces différences s'expliquent notamment par les ajustements d'exercices antérieurs, les écarts entre estimations et résultats définitifs ainsi que les paiements anticipés. Sonatrach affirme par ailleurs que l'ensemble des informations exigées au titre de l'exercice 2025 a été intégralement communiqué.

Au-delà de ses résultats financiers, cette première publication constitue une avancée majeure en matière de transparence et de gouvernance. Elle répond aux standards internationaux en matière d'information financière et offre aux investisseurs, aux partenaires économiques et aux autorités fiscales une vision plus précise de la répartition mondiale des activités du groupe.

Les données confirment que la création de valeur demeure très largement concentrée en Algérie, tandis que les filiales internationales assurent des fonctions complémentaires de raffinage, de commercialisation, de financement, de logistique maritime et de gestion des investissements.

Cette organisation consolide le positionnement de Sonatrach comme un groupe énergétique intégré à dimension internationale. **S.R.**

L'ALGÉRIE LIVRE SA PREMIÈRE CARGAISON DE GNL À L'ALLEMAGNE

Une nouvelle étape dans le partenariat énergétique

L'Algérie a franchi une nouvelle étape dans son expansion sur le marché gazier européen. La compagnie nationale Sonatrach a livré la première cargaison de gaz naturel liquéfié (GNL) à l'Allemagne, marquant le début d'une nouvelle phase de coopération énergétique entre Alger et Berlin. La cargaison a été réceptionnée le 2 juillet 2026 au terminal flottant de regazéification Wilhelmshaven 1, dans le nord de l'Allemagne. Elle avait été chargée au complexe de liquéfaction GL2Z de Béthioua, dans la wilaya d'Oran, avant d'être acheminée par le méthanier « Tessala », propriété de Sonatrach.

Cette livraison intervient dans un contexte où l'Allemagne poursuit la diversification de ses sources d'approvisionnement énergétique depuis la réduction de

ses importations de gaz russe. Berlin cherche désormais à sécuriser ses approvisionnements en s'appuyant sur de nouveaux partenaires, notamment en Méditerranée et au Moyen-Orient.

Pour Sonatrach, cette opération constitue une avancée stratégique dans sa politique de conquête de nouveaux marchés européens. Elle confirme également la capacité du Groupe à adapter ses exportations aux évolutions du marché mondial du gaz naturel liquéfié, marqué par une demande croissante et une forte concurrence entre fournisseurs.

UN PARTENARIAT PRÉPARÉ DEPUIS 2024

L'arrivée du GNL algérien en Allemagne s'inscrit dans le cadre de l'accord d'appro-

visionnement signé en février 2024 entre Sonatrach et la société allemande VNG. Cet accord, conclu lors de la visite en Algérie de Robert Habeck, alors vice-chancelier et ministre allemand de l'Économie et de la Protection du climat, constituait le premier engagement commercial de ce type entre les deux pays. À l'époque, les responsables de VNG avaient souligné l'importance de ce partenariat, considéré comme le point de départ d'une coopération appelée à se développer dans le secteur gazier.

Dans un marché allemand historiquement dépendant des importations et confronté à la nécessité de sécuriser ses approvisionnements, le gaz algérien représente une source alternative stratégique. L'Algérie dispose en effet d'un double avantage : une proximité géographique avec

l'Europe et une expérience de plusieurs décennies dans l'exportation de gaz par gazoducs et sous forme liquéfiée.

LES EXPORTATIONS DE GNL REPARTENT À LA HAUSSE

Les exportations algériennes de GNL connaissent une reprise notable, avec une hausse de 48,5 % des volumes en mai 2026 par rapport à avril, grâce notamment à la fin des opérations de maintenance et au regain de demande européenne.

Malgré un recul de 5 % sur les cinq premiers mois de 2026, l'Algérie renforce sa présence sur les marchés internationaux. Avec sa première livraison de GNL à l'Allemagne, Sonatrach confirme son ambition de consolider son rôle de fournisseur énergétique majeur de l'Europe. **R.E.**

AFFAIRE ANSEJ

Le pourvoi du procureur bientôt examiné



Dans son mémoire, le procureur général estime que les éléments du dossier démontrent l'existence de faits constitutifs de détournement et de dilapidation de fonds publics, justifiant ainsi un nouvel examen de l'affaire par la plus haute juridiction du pays.

Par Redouane Hannachi

Le dossier de l'affaire dite de l'ANSEJ n'a pas encore connu son épilogue judiciaire. La chambre pénale des délits et des contraventions de la Cour suprême devrait examiner, après les vacances judiciaires, le pourvoi en cassation introduit par le procureur général près la cour d'Alger contre la décision ayant acquitté plusieurs prévenus dans cette vaste affaire de détournement présumé de deniers publics. Le recours du ministère public vise notamment les accusés qui ont bénéficié d'un acquittement en appel. Dans son mémoire, le procureur général estime que les éléments du dossier démontrent l'existence de faits constitutifs de détournement et de dilapidation de fonds publics, justifiant ainsi un nouvel examen de l'affaire par la plus haute juridiction du pays. Lors du procès en appel, le représentant du ministère public avait requis un alourdissement des peines prononcées à l'encontre des 57 prévenus, parmi lesquels figure l'ancien directeur chargé des dossiers des jeunes au sein de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ).

LES PRÉVENUS CONTESTENT LES ACCUSATIONS

Tout au long de la procédure, les mis en cause ont rejeté les faits qui leur sont reprochés, soutenant avoir agi dans le

strict respect des procédures administratives en vigueur. En première instance, le tribunal correctionnel d'Hussein Dey avait pourtant condamné les principaux accusés à des peines allant de deux à cinq années de prison ferme. Ils avaient été reconnus coupables de plusieurs infractions, notamment la falsification de documents commerciaux, l'établissement intentionnel de certificats contenant des informations inexactes, le faux et usage de faux, le trafic d'influence, l'octroi d'avantages indus au profit d'entités privées, ainsi que la participation au détournement et à la dilapidation de deniers publics.

UN VASTE SYSTÈME DE FRAUDE

L'affaire trouve son origine dans des renseignements parvenus à la brigade de recherches de la Gendarmerie nationale de Bab Ezzouar, faisant état de graves irrégularités dans le traitement des dossiers de financement de jeunes promoteurs. Selon l'ordonnance de renvoi, le principal mis en cause, identifié par les initiales «T», alors responsable des dossiers des jeunes au sein de l'ANSEJ, aurait mis en place un système permettant d'obtenir des avantages illicites lors de l'examen des demandes de financement. L'enquête lui reproche d'avoir perçu une commission de 5 % sur les factures établies au profit de plusieurs entreprises partenaires de l'agence, avec la complicité de leurs responsables. Il aurait également exigé des sommes variant entre 150 000 et 300 000 dinars auprès de jeunes porteurs de projets en échange de la facilitation de leurs dossiers et de l'obtention des financements publics.

DES FINANCEMENTS FICTIFS

À la suite d'un rapport transmis au procureur de la République près le tribunal de Hussein Dey, une enquête approfondie a été ouverte. Les investigations ont porté sur plusieurs sociétés fournis-

seurs ayant traité avec l'ANSEJ, notamment des entreprises implantées à Bourouba, Gué de Constantine, Hussein Dey et Baraki. Les enquêteurs ont mis au jour un système de financements fictifs impliquant des fournisseurs et certains bénéficiaires des dispositifs de soutien. Selon les conclusions de l'enquête, 118 projets répartis sur plusieurs antennes de l'ANSEJ à Alger avaient été financés, alors qu'aucune réalisation effective n'aurait été constatée sur le terrain. Les investigations indiquent que les fournisseurs établissaient de fausses factures permettant d'obtenir les versements effectués par l'ANSEJ. Les jeunes bénéficiaires recevaient les chèques destinés au paiement des équipements, mais ces derniers ne leur étaient jamais livrés. L'enquête évoque également la complicité de certains porteurs de projets qui auraient accepté de servir de prête-noms dans le cadre de ces opérations frauduleuses. Selon les enquêteurs, un accord prévoyait que le bénéficiaire conserve environ 85 % des sommes perçues, tandis que le fournisseur empochait les 15 % restants.

DES MILLIARDS DE DINARS DÉTOURNÉS

Le rapport final des enquêteurs conclut à un système organisé ayant permis le détournement de plusieurs milliards de dinars, impliquant d'anciens responsables et employés de l'ANSEJ, avec la complicité d'opérateurs privés. Pour leur part, les avocats de la défense ont plaidé la relaxe pure et simple de leurs clients, estimant que les accusations ne reposaient pas sur des preuves suffisantes. La Cour suprême devra désormais se prononcer sur la recevabilité et le bien-fondé du pourvoi du parquet, une décision qui pourrait relancer ce dossier judiciaire parmi les plus importants liés à la gestion de l'ancien dispositif de soutien à l'emploi des jeunes.

R. H.

ATTEINTE À L'UNITÉ NATIONALE

Le procès de Fethi Gherras renvoyé

Le procès en appel de Fethi Gherras, coordonnateur national du Mouvement démocratique et social (MDS), parti faisant l'objet d'une décision de suspension judiciaire, a été une nouvelle fois reporté par la 10e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger. Les magistrats ont fixé la prochaine audience au 21 juillet, après un nouveau renvoi intervenu lors de l'audience du 7 juillet, en raison de l'absence des parties concernées. Cette procédure fait suite au jugement rendu le 21 octobre 2025 par le tribunal d'Hussein Dey, qui avait condamné Fethi Gherras à deux ans de prison ferme, assortis d'une amende de 300 000 dinars, ainsi qu'à la confiscation des objets saisis. Le prévenu est poursuivi pour outrage à corps constitué, en vertu de l'article 146 du Code pénal, ainsi que pour propagation de fausses informations parmi le public susceptibles de porter atteinte à l'ordre public et à la sécurité publique, conformément à l'article 196 bis du même code. Lors de l'audience du 5 mai 2026, le représentant du ministère public avait requis un alourdissement de la peine prononcée en première instance. Initialement mise en délibéré pour le 19 mai, l'affaire a finalement été retirée du délibéré avant d'être réinscrite au rôle pour l'audience du 9 juin 2026. À cette date, elle avait déjà fait l'objet d'un nouveau renvoi au 7 juillet, avant d'être reportée une nouvelle fois au 21 juillet.

R. H.

BLANCHIMENT D'ARGENT

Dix ans de prison ferme contre El Ouafi Ould Abbas

Le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed a condamné, mardi, El Ouafi Ould Abbas, fils de l'ancien secrétaire général du FLN et ex-ministre de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbas, à dix ans de prison ferme pour des faits de blanchiment d'argent. Le jugement, rendu par défaut en raison de la fuite du prévenu à l'étranger, est assorti d'une amende de 8 millions de dinars. Le tribunal a également confirmé les ordonnances du juge d'instruction, notamment le mandat d'arrêt international émis à l'encontre d'El Ouafi Ould Abbas dans le cadre de cette affaire. En outre, le condamné devra verser au Trésor public une somme de 50 millions de dinars à titre de dommages et intérêts. Pour rappel, cette décision a été prononcée par défaut, le mis en cause étant toujours en fuite hors du territoire national.

R. H.

OUTRAGE À CORPS CONSTITUÉ

Le procès d'un activiste reporté

La 10e chambre pénale de la cour d'Alger a décidé de reporter au 20 septembre prochain le procès en appel de l'activiste Omar Lerari, poursuivi pour outrage à corps constitué et diffusion de publications mensongères. Cette affaire fait suite au jugement rendu le 6 janvier dernier par le tribunal de Bir Mourad Raïs, qui avait condamné le prévenu à une année de prison avec sursis et à une amende de 100 000 dinars. Le tribunal avait également ordonné la levée de la mesure de contrôle judiciaire à laquelle il était soumis. Omar Lerari est poursuivi pour outrage à corps constitué, en vertu de l'article 146 du Code pénal, ainsi que pour diffusion, par le biais des technologies de l'information et de la communication, de publications mensongères susceptibles de porter atteinte à l'ordre public, conformément à l'article 196 bis 1 du Code pénal. Lors du procès en première instance, le représentant du ministère public avait requis une peine de trois ans de prison ferme assortie d'une amende de 300 000 dinars. À l'issue du jugement, tant le prévenu que le ministère public ont interjeté appel. Inscrite au rôle de la cour d'Alger, l'affaire a déjà connu plusieurs reports. Lors de la dernière audience, le renvoi a été prononcé à la demande des avocats de la défense, fixant ainsi la prochaine comparution au 20 septembre.

R. H.

SENSIBILISATION AUX DANGERS DE LA DROGUE ET DES PSYCHOTROPES L'initiative «Été de la prévention» lancée

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a annoncé, hier, le lancement de l'initiative «Été de la prévention», qui fait de la prévention contre la drogue et les comprimés psychotropes un axe essentiel des différents programmes et activités estivales organisées par le secteur.

L'annonce de l'initiative a été faite lors de l'ouverture des travaux d'une journée de formation présidée par le ministre du secteur, sous le thème «Modernisation des mécanismes de prévention contre la drogue et les comprimés psychotropes en milieu des jeunes», organisée par visioconférence au profit des cadres des cellules d'écoute et de prévention de la santé des jeunes et des membres des «clubs de santé jeunes», et ce, dans le cadre du programme du ministère dédié à la semaine de prévention contre la drogue, placée sous le slogan «Jeunesse consciente... avenir sans drogues». A cette occasion, M.



Hidaoui a affirmé que cette initiative «sera traduite sur le terrain à travers l'introduction de messages de sensibilisation et de prévention dans toutes les activités estivales du secteur, y compris les camps d'été pour enfants et jeunes, les échanges et le mouvement de jeunes et les colonies de vacances organisées, en partenariat avec les associations, en adoptant un guide pédagogique unifié de toutes les activités interactives, éducatives et de sensibilisation destinées à toutes les catégories d'âge, le but étant d'ancrer la culture de prévention et de renforcer des comportements positifs chez les jeunes». Il a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre de «la

mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue et les psychotropes (2025-2029), qui place la prévention et la sensibilisation au cœur des efforts de l'Etat pour lutter contre ce fléau», soulignant que l'implication des jeunes dans la promotion de la prise de conscience constitue «un pilier essentiel pour bâtir une société plus résiliente face aux drogues et aux psychotropes».

UNE COORDINATION PERMANENTE REQUISE

Le ministre a insisté sur le fait que la lutte contre ce phénomène «requiert une complémentarité et une coordination per-

manente entre les différents secteurs, organismes et institutions, afin de renforcer la protection des jeunes et consacrer la culture de la prévention dans les différents espaces dédiés à la jeunesse». Intervenant à cette occasion, le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), Tarek Kour, a affirmé que la prévention et la sensibilisation constituent «la première ligne de défense face au fléau de la drogue». Dans le même contexte, il a également souligné que «l'investissement dans la sensibilisation de la société, en particulier auprès des jeunes, représente l'un des moyens les plus efficaces pour mettre fin à la propagation de ce phénomène», mettant l'accent sur «l'importance d'intensifier les campagnes de sensibilisation, d'unifier les efforts des différents acteurs et d'adopter un discours préventif permanent, en phase avec les réalités des jeunes et à même de renforcer leur capacité à résister aux différentes formes de toxicomanie». Les interventions ont également porté sur les nouvelles dispositions juridiques, les mécanismes d'intervention des services de sécurité, ainsi que sur les aspects sanitaires de la toxicomanie et les différentes étapes du processus de rétablissement. Elles ont également permis au ministère de la Jeunesse de présenter sa nouvelle approche en matière de prévention, fondée sur l'implication des jeunes dans les actions de sensibilisation à travers l'initiative «Ambassadeurs de la prévention». Cette journée de formation a été marquée par la participation de représentants et d'experts des ministères de la Justice et de la Santé, de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale ainsi que de l'ONLCDT.

PROGRAMME «FAMILLE PRODUCTIVE»

Ouverture des inscriptions



Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé l'ouverture des inscriptions au profit des personnes souhaitant bénéficier de la deuxième session du programme Famille productive, au titre du deuxième semestre de l'année 2026, indique, mardi, un communiqué du ministère. Le programme Famille productive vise à «permettre au chef ou à la cheffe de famille, ainsi qu'à la femme ayant à charge ses parents, ses frères ou ses sœurs d'exercer des activités productives générant des revenus», rappelant que 987 familles et femmes productives ont bénéficié de ce programme durant le premier semestre de l'année en cours. Pour bénéficier de la deuxième session de ce programme, les personnes concernées doivent s'inscrire sur la plateforme numérique via le lien suivant: <https://www.ousraty.dz>, ou déposer leur dossier auprès de la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DAAS) du lieu de résidence. Les activités liées à ce programme portent notamment sur les domaines de la cuisine, la pâtisserie et les différents types de pâtes alimentaires, la couture, la broderie, le filage de laine et le tissage, les activités artisanales de la poterie, de la céramique, de la verrerie, des métaux, de l'alfa, du bois et des cuirs. La liste comprend également des activités artisanales liées à la joaillerie, la bijouterie et les arts décoratifs, les activités agricoles et la valorisation de leurs produits, notamment le séchage des fruits, l'extraction des huiles naturelles et la distillation, ainsi que celles de l'élevage et de l'apiculture, conclut le communiqué.

PROGRAMME SUMMER CAMP 2026 Les inscriptions ouvertes

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, dans un communiqué, l'ouverture depuis hier des inscriptions directes au programme estival Summer Camp 2026 au profit des enfants de la communauté nationale établie à l'étranger, actuellement en vacances en Algérie. Cette mesure concerne les élèves qui ne se sont pas inscrits via la plateforme numérique dédiée par le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, précise le ministère, indiquant que la première session de ce programme estival débutera le 19 juillet 2026. Cette initiative «concrétise la volonté de l'Etat de renforcer le sentiment d'appartenance des enfants de la communauté nationale à l'étranger et de consolider leur

attachement à leur identité nationale et à leur culture authentique, à travers un programme éducatif intégré alliant apprentissage et loisirs, tout en offrant un espace d'échanges et de partage d'expériences avec leurs homologues en Algérie», souligne la même source. Le programme de cette initiative comprend «un ensemble riche et varié d'activités éducatives, culturelles, scientifiques et récréatives, spécialement conçues pour les enfants âgés de 8 à 16 ans, en tenant compte de leurs centres d'intérêt et de leurs spécificités liées à leur âge, afin de développer leurs compétences et de valoriser leurs talents dans un environnement éducatif sûr et stimulant», selon le communiqué. A cet effet, le ministère de l'Éducation nationale invite les

parents souhaitant inscrire leurs enfants à se présenter directement au niveau des établissements scolaires concernés, à savoir : Lycée des mathématiques Mohand-Mokhbi Kouba (Alger-Centre), lycée Ben Sahli Hassan à Ténès (Chlef), lycée Mekki Menni à Biskra, lycée chouhada Mokrane à Bejaia, CEM chahid Sebbagh Ben Abdellah à Abou Tachfine (Tlemcen), lycée Abderrahmane Ibn Rostom à Tيارت, lycée Tebbal Abdelhafid à Jijel, lycée Bourahla Hocine à El Baz (Sétif), lycée chahid Lekehal Salah à Filfila (Skikda), CEM Babou Mohamed Cherif à Annaba, lycée Al Hassan Ibn Al Haytham à El Bayadh, lycée Sandid Mohamed Mounib à Kouinine (El Oued), lycée Segni Sadek à Khenchela, et CEM Bouregba Mohamed à Ain Témouchent.

PROJETS ASSOCIATIFS FINANCÉS AU TITRE DE L'ANNÉE 2026 Lancement aujourd'hui

Les directions de la jeunesse et des sports à travers les différentes wilayas du pays organiseront, aujourd'hui, une rencontre d'information pour l'annonce officielle du lancement des projets associatifs financés au titre de l'année 2026, sous le slogan: «un partenariat efficace pour des projets de jeunesse créatifs et porteurs», indique, mardi, un communiqué du ministère de la Jeunesse. Cette rencontre s'ins-

crit dans le cadre de «la mise en œuvre des programmes de l'appel à projets financés de manière centralisée au titre de l'année 2026, et de la concrétisation du partenariat entre le secteur de la jeunesse et le mouvement associatif», précise la même source. Outre l'annonce officielle du lancement des projets bénéficiaires du financement, cette rencontre vise à présenter les objectifs de ces projets et les résultats attendus, à mettre en valeur le rôle du partenariat entre le secteur de la jeunesse et les associations dans la promotion des initiatives de jeunesse et le renforcement du développement local, à encourager l'implantation des clubs au sein des établissements de jeunesse, ainsi qu'à présenter et à favoriser l'adhésion à la plateforme Charaka» selon le communiqué. Elle réunira les représentants des associations bénéfi-

ciaires du financement, les cadres du secteur de la jeunesse, les membres de la commission locale de suivi des projets associatifs, les membres du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), les jeunes leaders du programme «DZ Young Leaders», ainsi que les associations partenaires, les acteurs locaux et la corporation médiatique. Cette rencontre illustre «la volonté du secteur de la jeunesse d'accompagner les associations bénéficiaires des financements et de garantir le démarrage effectif des projets dans les meilleures conditions organisationnelles et médiatiques, contribuant ainsi au renforcement de la participation des jeunes, à la promotion de l'action associative constructive et à l'élargissement des domaines de partenariat et de complémentarité au service de la jeunesse et de la société», conclut le communiqué.

SOMMET DE L'OTAN

Trump ferme la porte aux négociations avec l'Iran

Le Président américain Donald Trump a affiché une ligne de fermeté envers l'Iran, pendant que la Turquie appelait à préserver les voies du dialogue pour éviter une nouvelle escalade régionale.

Le président américain Donald Trump a annoncé, hier, la fin des discussions avec l'Iran, estimant que le mémorandum d'entente conclu pour mettre un terme au conflit était désormais «terminé». S'exprimant en marge du sommet de l'OTAN à Ankara, il a affirmé ne plus vouloir négocier avec Téhéran, qu'il a accusé de mauvaise foi. «Pour moi, c'est terminé. Traiter avec eux est une perte de temps», a déclaré le président américain aux côtés du secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte. Il a qualifié les dirigeants iraniens de «menteurs», de «cruels» et de «dangereux», estimant qu'ils utiliseraient une arme nucléaire s'ils en disposaient.

LE REFUS D'UN IRAN NUCLÉAIRE

Donald Trump a indiqué avoir demandé aux négociateurs américains de mettre un terme aux discussions avec la République islamique, accusant Téhéran de revenir sur ses engagements après chaque avancée diplomatique. «Nous concluons un accord, puis ils affirment que nous n'en avons jamais parlé», a-t-il lancé, réaffirmant que l'Iran ne devait en aucun cas accéder à l'arme nucléaire.

Le président américain a également ouvert un nouveau front avec l'Espagne, annonçant avoir chargé le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, de mettre fin à toutes



les relations commerciales avec Madrid. Il a qualifié l'Espagne de «mauvais partenaire» au sein de l'OTAN et de «cas perdu».

Ces déclarations interviennent dans un contexte de tensions persistantes entre Washington et Madrid, notamment après le refus espagnol d'autoriser l'utilisation de ses bases militaires pour des opérations aériennes américaines liées au conflit au Moyen-Orient. Face à ces critiques, le secrétaire général de l'OTAN a rappelé les efforts consentis par l'Espagne pour renforcer ses dépenses militaires au cours de l'année écoulée.

LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN CRITIQUE L'OTAN

Donald Trump s'est aussi montré très critique envers l'Alliance atlantique, exprimant son mécontentement sur plusieurs dossiers, notamment le Groenland et l'Iran. Il a reproché à l'OTAN de ne pas avoir soutenu les États-Unis face à ce qu'il a qualifié de «principal État soutenant le terrorisme», en référence à l'Iran. En réaction, le président iranien Massoud Pezeshkian a dénoncé les «manœuvres» des États-Unis et assuré que son pays poursuivrait la défense de ses intérêts.

Dans un message publié sur la plateforme X, il a accusé Washington de «manipuler les règles», «d'intimider ses adversaires» et de «tricher», affirmant que l'Iran rejetait cette approche et continuerait à défendre fermement ses droits.

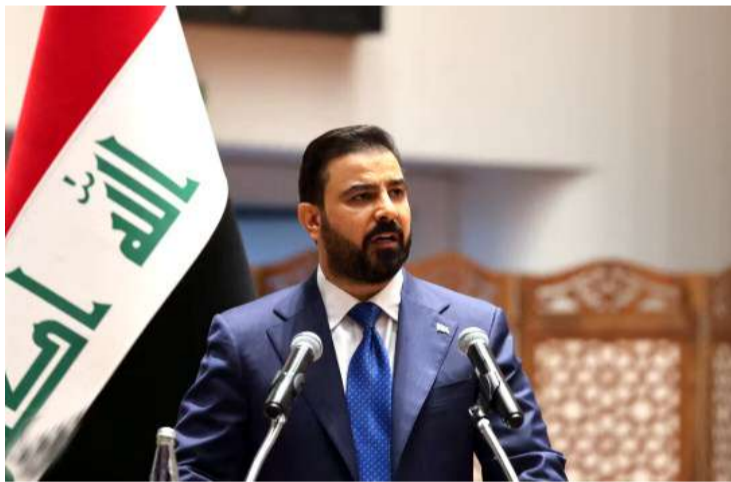
ERDOĞAN PLAIDE POUR LA DÉSESCALADE

Intervenant également en marge du sommet, le président turc Recep Tayyip Erdoğan a salué les efforts visant à trouver une issue à la crise iranienne, tout en soulignant que la Turquie demeurait prête à contribuer au déminage du détroit d'Ormuz afin de sécuriser la navigation dans la région. Concernant la guerre en Ukraine, le chef de l'État turc a réaffirmé le soutien d'Ankara à Kiev, tout en rappelant que la Turquie maintenait ses canaux de dialogue avec Moscou pour favoriser une solution négociée. Il a également exprimé son soutien aux initiatives visant à répondre aux besoins prioritaires de l'Ukraine. S'agissant de la guerre sioniste contre la Palestine, Recep Tayyip Erdoğan a réitéré son attachement à la solution à deux États, qu'il considère comme la seule voie vers une paix durable au Moyen-Orient. Il a enfin appelé les membres de l'OTAN à renforcer leur solidarité dans la lutte contre le terrorisme et à œuvrer au retour du calme, notamment à Ghaza et au Liban.

R.I/agences

IRAK

La campagne anticorruption fragilisée



La campagne de lutte contre la corruption lancée par le gouvernement irakien se heurte à des tensions croissantes au sein de la coalition au pouvoir. Selon plusieurs sources concordantes, des divergences opposent désormais l'exécutif à des dirigeants des principaux partis chiites, ce qui pourrait ralentir les poursuites visant des ministres, députés et hauts responsables soupçonnés de corruption.

Ordonnée par le Premier ministre Ali Al-Zaidi, arrivé au pouvoir en mai dernier, cette offensive a déjà conduit à l'arrestation de plusieurs responsables politiques, parlementaires et hauts fonctionnaires. Les autorités assurent que toutes les interpellations reposent sur des mandats délivrés par la justice et s'inscrivent dans une stratégie visant à assainir la gestion des finances publiques. Le dossier a dominé les travaux de

la dernière réunion du Cadre de coordination, principale coalition chiite au pouvoir. Les participants ont réaffirmé leur soutien à la lutte contre la corruption, tout en appelant à préserver les deniers publics et à renforcer l'État de droit. La présence du président du Conseil supérieur de la magistrature, Faiq Zaidan, a été interprétée comme un signe de coordination entre les pouvoirs politique et judiciaire.

Malgré ce soutien officiel, plusieurs formations de la majorité contestent la manière dont la campagne est menée. Selon des sources politiques, certains dirigeants souhaitent mieux encadrer les poursuites afin qu'elles n'atteignent pas des personnalités occupant des postes particulièrement sensibles.

La coalition Reconstruction et Développement, dirigée par l'ancien Premier ministre Mohammed

Chia Al-Soudani, figure parmi les plus critiques après l'arrestation de plusieurs de ses députés et proches.

Parallèlement aux arrestations, les autorités auraient commencé à appliquer un mécanisme de règlement avec certains suspects, fondé sur la restitution des fonds détournés au Trésor public. Cette approche vise à accélérer la récupération des deniers publics, mais pourrait se heurter aux attentes de Washington, qui souhaite voir l'Irak démanteler les circuits financiers utilisés, selon les États-Unis, au profit de l'Iran et de ses alliés. Le chef de la coalition État de droit, Nouri Al-Maliki, a estimé que les affaires de corruption ne se limitaient pas au dossier de l'ancien vice-ministre du Pétrole, Adnane Al-Jumaili, dont les aveux auraient impliqué plusieurs responsables politiques.

La campagne suscite également des inquiétudes au Parlement, où plusieurs députés craindraient d'être visés par une nouvelle vague d'arrestations. La députée Samia Al-Ghallab a dénoncé les méthodes employées lors des interpellations, avant d'être rappelée à l'ordre par son parti, Taqaddum, qui a réaffirmé son soutien aux mesures engagées par les autorités contre la corruption. Alors que le gouvernement affiche sa détermination à poursuivre cette offensive, les divergences au sein de la majorité pourraient compliquer la poursuite d'une campagne présentée comme l'une des priorités du nouvel exécutif.

LIBAN-ENTITÉ SIONISTE

Joseph Aoun défend le choix des négociations

Le président libanais, Joseph Aoun, a réaffirmé, hier, son choix de privilégier la voie des négociations avec l'entité sioniste, estimant qu'il s'agissait de la seule option susceptible d'épargner au Liban de nouvelles destructions et de mettre un terme au conflit. Il a assuré que cette démarche bénéficie du soutien de la majorité des Libanais, y compris d'une partie de la communauté chiite, particulièrement touchée par les affrontements dans le sud du pays. S'exprimant devant une délégation de l'Union internationale des hommes et femmes d'affaires libanais, le chef de l'État a expliqué qu'il ne pouvait «rester spectateur» alors que son pays risquait, selon lui, de sombrer dans une crise encore plus profonde. Il a affirmé avoir pris cette décision afin de freiner «la machine de destruction israélienne», de limiter les pertes humaines et matérielles et de parvenir, à terme, à la fin de l'occupation.

Joseph Aoun a également appelé les Libanais à garder confiance dans l'avenir, malgré les difficultés auxquelles le pays reste confronté. Il s'est dit convaincu que la situation évolue progressivement dans une direction positive et a assuré que son gouvernement poursuivra les efforts engagés pour parvenir à une solution durable.

Le président libanais a, par ailleurs, affiché son optimisme quant à sa prochaine visite à Washington, où il doit rencontrer le président américain Donald Trump. Selon lui, cette visite traduit l'intérêt croissant des États-Unis pour le Liban et leur

volonté de soutenir les efforts visant à instaurer une paix durable et à mettre fin aux cycles de violences avec l'entité sioniste. Ces déclarations interviennent alors que les préparatifs se poursuivent pour un nouveau cycle de négociations entre Beyrouth et Tel-Aviv. Le ministre sioniste des Affaires étrangères, Gideon Sa'ar, a annoncé que la sixième session des pourparlers, menés sous médiation américaine, se tiendra à Rome les 15 et 16 juillet. L'information a également été confirmée par les autorités italiennes.

Les discussions s'inscrivent dans le cadre de l'accord-cadre conclu récemment entre le Liban, l'entité sioniste et les États-Unis. Ce texte prévoit notamment le désarmement du Hezbollah, le retrait progressif des forces sionistes des zones occupées dans le sud du Liban ainsi que le déploiement de l'armée libanaise dans plusieurs secteurs pilotes. Toutefois, la mise en œuvre de cet accord demeure incertaine. Le Hezbollah rejette catégoriquement ses dispositions, tandis que l'entité sioniste conditionne le retrait de ses troupes au désarmement complet du mouvement chiite, soutenu par l'Iran. L'absence de calendrier précis pour le retrait sioniste continue également d'alimenter les divergences entre les différentes parties.

Dans ce contexte, les prochaines négociations de Rome sont perçues comme une étape importante pour tenter de consolider le cessez-le-feu et ouvrir la voie à un règlement plus durable des tensions entre le Liban et l'entité sioniste.

MONDIAL 2026

Un plateau royal en quarts de finale



COUPE
DU
MONDE
2026

Les 8es de finale ont rendu leur verdict et laissé seulement huit équipes en course pour la couronne mondiale. Soit autant de sérieux clients, pour des affiches qui mériteront l'attention.

**FRANCE-MAROC,
CE SOIR 21H, BOSTON**



Sans nul doute le choc de ces quarts de finale, ne serait-ce que parce qu'il s'agit du remake de la demi-finale d'il y a quatre ans (remportée 2-0 par les hommes de Didier Deschamps). L'équipe de France, forte de son quatuor emmené par Kylian Mbappé et guidé par Michael Olise, dispose d'un potentiel offensif comme elle n'en a jamais eu dans son histoire. Certes, celui-ci a souffert en 8es de finale face aux rugueux Paraguayens (1-0). Mais il semble acquis que les Marocains, sans être des tendres pour autant en termes d'intensité physique, ne déploieront pas le même vice, ni la même tactique (très) restrictive que la formation

**HOSSAM HASSAN DÉPLORE
L'ARBITRAGE FACE À L'ARGENTINE
« NI JUSTE,
NI ÉQUITABLE »**

Le sélectionneur égyptien Hossam Hassan s'est montré amer mardi 7 juillet après la défaite de l'Égypte face à l'Argentine en huitièmes de finale de la Coupe du monde de football 2026. Une rencontre au cours de laquelle l'Équipe d'Argentine a renversé les Équipe d'Égypte en moins de quinze minutes, alors que les Égyptiens semblaient encore maîtriser la situation à la 79e minute.

« Nous avons été les meilleurs. Ce qui s'est passé n'était ni juste ni équitable », a déclaré Hossam Hassan à beIN Sports. « Un de nos buts a été annulé et nous ne savons pas pourquoi. Nous étions tout près de mener 3-1, puis il y a eu une faute sur Hamdy Fathy », a-t-il ajouté, faisant référence à une action litigieuse

sud-américaine.

Possiblement privés de leur meilleur buteur, l'inattendu Ismael Saibari, les Lions de l'Atlas ne disposent pas de la même force de frappe, c'est acquis. Mais leur milieu de terrain constitue une colonne vertébrale particulièrement solide, sur laquelle le Canada est venu s'échouer en 8e de finale (3-0), et avant lui le Brésil en poules (1-1) et les Pays-Bas en 16es de finale (1-1, 3 tab. à 2). Néanmoins, sur le papier, la France paraît avoir les moyens de rééditer sa victoire d'il y a quatre ans. À condition que ses attaquants ressortent leur tenue d'artistes et de magiciens du ballon rond.

ESPAGNE-BELGIQUE,



DEMAIN, LOS ANGELES

Les favoris attendus face aux miraculés. Tel pourrait être l'accroche, digne d'un film hollywoodien, de ce quart de finale. Avec donc d'un côté des Espagnols champions d'Europe en titre, qui ont crucifié le Portugal sur le gong en 8es de finale (1-0), et de l'autre des Belges convainquants face aux États-Unis (4-1), mais qui s'en étaient sortis d'extrême justesse au tour précédent face



dans la surface argentine. Le sélectionneur égyptien a également évoqué l'influence possible de facteurs extérieurs : « Peut-être voulaient-ils maintenir le champion du monde dans la compétition ? Peut-être voulaient-ils que Messi reste en lice ? En football, il existe parfois des éléments qui

au Sénégal, qui menait 2-0 à cinq minutes de la fin avant de se faire renverser en prolongation (3-2).

Sur le papier, la Roja part nettement avec la faveur des pronostics. Aucun but encaissé en cinq matches, un sentiment de maîtrise dans son jeu, un banc performant, une star – Lamine Yamal – plutôt discrète jusqu'à présent sur cette compétition mais qui pourrait, par l'odeur des sommets alléché, hausser le ton... Tout concourt à faire des Espagnols des demi-finalistes en puissance. Mais attention à ces Diables Rouges qui, après avoir vu le couperet de si près, n'ont plus rien à perdre et ont déjà réussi leur Mondial. Revenir dans le dernier carré, huit ans après l'échec face aux Bleus au même stade en 2018, serait un formidable bonus. Surtout si c'est pour... y retrouver la France.

NORVÈGE-ANGLETERRE,



SAMEDI, MIAMI

La Premier League se réjouit d'avoir en son sein un buteur du talent d'Erling Haaland. Mais l'Angleterre tout entière redoute désormais de se frotter au «cyborg» norvégien, habitué à faire la pluie et le beau temps à Manchester City. Avec 7 buts inscrits, l'attaquant scandinave réalise une première Coupe du monde en carrière exceptionnelle. Et il n'est absolument pas l'arbre qui cache la forêt au sein d'une formation norvégienne qui ne manque pas d'atouts, que ce soit individuellement – Martin Odegaard en tête – que collectivement, comme l'a démontré sa superbe victoire sur le Brésil en 8es de finale (2-1).

Mais en face d'eux, les Norvégiens s'apprêtent à défier des Anglais en mission, qui rêvent de décrocher une deuxième étoile soixante après la première (1966 à domicile). Une équipe des «Three Lions» sur courant alternatif depuis le début de la compétition, tantôt brillante comme en ouverture face à la Croatie (4-2) ou en 8es de finale contre le Mexique (3-2), tantôt inquiétante, comme cela fut le cas face au Congo (2-1) en 16es de finale notamment. Mais avec un tandem Harry Kane-Jude Bellingham en

verve, et des atouts comme Declan Rice ou Bukayo Saka, l'Angleterre peut voir loin. Plus loin.

ARGENTINE-SUISSE,



DIMANCHE, KANSAS CITY

Miraculée, sauvée des abysses par son inévitable capitaine Lionel Messi, l'Argentine est bien en vie après sa remontada légendaire face à l'Égypte, mardi à Atlanta (3-2). Désormais habituée aux matches rocambolesques dans ce Mondial, après avoir déjà frôlé la correctionnelle face aux héros capverdiens (3-2, a.p.), l'Albiceleste semble escortée d'une force de caractère, de la trempe des champions. «Cette équipe ne baisse jamais les bras», a salué Messi après la rencontre. Auteur de huit buts dans ce Mondial et encore à l'origine de la révolte, presque à lui tout seul, le capitaine des champions en titre est une bonne raison de toujours y croire jusqu'au bout.

En face, la Suisse s'avance très logiquement en outsider face aux champions en titre. Victorieuse de la Colombie au bout de l'ennui à Vancouver mardi (0-0), la Nati semble un peu trop tendre devant pour inquiéter l'Argentine. Cependant, l'arrière-garde argentine n'est pas exactement imperméable, alors l'espoir est permis. D'autant que, pour son premier quart de finale depuis un Mondial à la maison, en 1954, la Suisse aura une petite revanche à prendre sur l'Argentine de Messi, déjà, passeur décisif pour un certain Angel Di Maria au bout de la prolongation, en huitième de finale du Mondial 2014 au Brésil.

**LA FIFA ENVISAGE UN
RETOUR DE LA RUSSIE**



La FIFA pourrait prochainement discuter d'une levée de l'interdiction visant les équipes russes, selon Sky. Exclues des compétitions internationales depuis février 2022 après l'invasion de l'Ukraine, les sélections et les clubs russes pourraient bénéficier d'un changement de position après l'assouplissement des sanctions du Comité international olympique envers les athlètes russes.

La FIFA a déjà envoyé des signaux favorables à une réintégration, notamment en invitant la Russie et la Biélorussie à participer à la Coupe du monde des moins de 15 ans en Azerbaïdjan. Le président Gianni Infantino s'est également montré ouvert à un retour. Cette perspective reste toutefois très controversée, notamment en Ukraine, et pourrait provoquer de vifs débats dans le football international.

dépasse les aspects purement techniques. Le champion du monde a bénéficié d'un soutien à tous les niveaux. » « J'ai dit à l'arbitre que ce qui se passait n'était pas juste. C'est une victoire imméritée pour l'Argentine », a encore dénoncé Hossam Hassan. « Une fois de retour dans mon pays, je ne regarderai plus jamais la Coupe du monde, parce qu'il n'y a pas de justice dans cette compétition. »

L'attaquant égyptien a également exprimé sa frustration : « Nous avons réalisé un match énorme contre le champion du monde. Je ne sais pas ce qui s'est passé en seconde période. Il y a eu des choses étranges que tout le monde a vues. C'était aussi clair que le soleil en plein jour. »

De son côté, le gardien égyptien Mostafa Shobeir regrette une occasion manquée : « Nous avions la victoire tout près. Ce sont les petits détails qui font la différence dans les grands matchs. Nous sommes très tristes, car nous avons le match entre les mains. »

LES VERTS TOURNENT-ILS LA PAGE PETKOVIĆ ?

Sadi et le sélectionneur face à face en Suisse

Un rendez-vous qui pourrait ouvrir la voie à une séparation à l'amiable entre les deux parties.

L'avenir de Vladimir Petković à la tête de la sélection algérienne demeure plus incertain que jamais. Éliminés dès les seizièmes de finale de la Coupe du monde 2026, les Verts traversent une période de turbulences, tandis que les discussions autour d'un éventuel départ du sélectionneur semblent s'intensifier. Selon plusieurs sources, une rencontre décisive devrait prochainement avoir lieu en Suisse entre le président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi, et Vladimir Petković. L'objectif serait de parvenir à un accord concernant une séparation à l'amiable entre les deux parties.

UNE RÉSILIATION QUI S'ANNONCE COMPLIQUÉE

Fragilisé par l'élimination précoce de la sélection nationale au Mondial, Walid Sadi est également sous pression après avoir prolongé le contrat du technicien helvético-bosnien jusqu'en 2028. D'après certaines indiscretions, le président de la FAF pourrait se rendre en Suisse afin de négocier directement avec son entraîneur. En cas d'échec des discussions, le technicien de 62 ans envisagerait de saisir la FIFA afin de faire valoir ses droits.



LE FLOU DEMEURE AUTOUR DE SON SUCCESEUR

Alors que les négociations se poursuivent en coulisses, les spéculations concernant l'identité du futur sélectionneur continuent d'alimenter les débats. Plusieurs noms circulent depuis plusieurs jours, notamment celui d'Anthar Yahia, présenté par certaines sources comme un candidat sérieux.

En attendant une communication officielle, le dossier Petković reste ouvert. Si la rencontre annoncée entre Walid Sadi et Vladimir Petković débouche sur un accord, la FAF pourra alors accélérer le processus de désignation du prochain sélectionneur des Verts. Dans le cas contraire, le bras de fer pourrait se prolonger, retardant une décision très attendue par les supporters algériens.

Rafik G.

CR BELOUZDAD

Yousri Bouzok signe pour quatre saisons

Le CR Belouizdad poursuit son ambitieux mercato estival. Le club algérois a officialisé, avant-hier, la signature de l'attaquant algérien Yousri Bouzok pour une durée de quatre saisons.

Le joueur de 29 ans arrive en provenance du club saoudien d'Al-Raed FC et constitue l'une des recrues majeures du Chabab en prévision de la sai-

son 2026-2027. Dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, le CRB a précisé que la signature du contrat s'est déroulée en présence du représentant du joueur, Mehdi Yahia, expert en affaires juridiques auprès de la FIFA.

Formé au Paradou AC, Bouzok effectue son retour en Algérie après quatre années passées à

l'étranger. L'ailier offensif s'était d'abord illustré sous les couleurs du Raja Casablanca, avec lequel il a remporté plusieurs titres et participé aux compétitions africaines, avant de rejoindre Al-Raed en Arabie saoudite.

Son expérience et ses qualités techniques devraient constituer un véritable atout pour l'effectif belouizdadi.

Très actif depuis l'ouverture du marché des transferts, le CR Belouizdad multiplie les renforts afin de retrouver les sommets du football national. Avant l'arrivée de Bouzok, le club de Laâqiba avait déjà enregistré les signatures des défenseurs Akacem, Bouchar et Chelhaoui, ainsi que celle du milieu de terrain tunisien Houssein Tka.

HADJ MOUSSA AFFOLE LE MARCHÉ

Feyenoord repousse une offre de 30 M€

Anis Hadj Moussa continue d'attirer les convoitises sur le marché des transferts. Auteur d'une saison convaincante sous les couleurs de Feyenoord, l'international algérien figure parmi les joueurs les plus courtisés de l'effectif du club néerlandais.

Selon plusieurs sources concordantes, Feyenoord aurait récemment repoussé une offre estimée à près de 30 millions d'euros formulée par Al-Hilal. Le club saoudien, très actif sur le marché des transferts, espérait convaincre les dirigeants de Rotterdam de céder l'ailier de 24 ans, mais ces derniers auraient rapidement fermé la porte.

La nouvelle direction sportive du club, menée par Dévy Rigaux, souhaite valoriser au maximum ses meilleurs éléments. D'après les informa-



tions de Foot Mercato, Feyenoord ne serait pas disposé à entamer des négociations pour un montant inférieur à 37 millions d'euros.

LA PREMIER LEAGUE COMME PRIORITÉ

Sous contrat jusqu'en juin 2030, Hadj Moussa dispose d'une situation confortable aux Pays-Bas. Malgré les approches venues d'Arabie saoudite, le joueur privilégierait un transfert vers la Premier League, où plusieurs clubs suivent son évolution de près.

Newcastle United et Aston Villa figureraient parmi les prétendants les plus sérieux. Le Borussia Dortmund, l'Olympique de Marseille, le LOSC, Al-Ahli et Al-Qadsiah surveilleraient également le dossier.

FORMATION FIFA-FAF

La 2^e étape à Tlemcen

La deuxième phase du cursus de formation des formateurs d'entraîneurs a été lancée avant-hier au Centre technique régional de Tlemcen, dans le cadre du programme conjointement mis en œuvre par la Fédération internationale de football association (FIFA) et la Fédération algérienne de football (FAF), a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le responsable du département Formation de la FAF, Karim Kaced.

Cette session s'inscrit dans la continuité du cursus entamé en octobre 2024. Elle a pour objectif de renforcer les compétences des formateurs d'entraîneurs en s'appuyant sur les méthodologies et les standards de formation préconisés par la FIFA.

Le programme de cette deuxième phase comprend notamment une séance en ligne animée par Giovanni, expert de la FIFA, un volet de mise en pratique et d'évaluation, des modules consacrés à la prévention et au safeguarding, ainsi que des séances théoriques et pratiques. Cette phase de formation s'étalera sur une période de deux mois, durant laquelle les stagiaires feront l'objet d'un suivi sur le terrain dans le cadre du volet pratique. Le cursus sera clôturé par un examen final d'évaluation, prévu du 6 au 9 septembre 2026, sous la supervision d'experts de la FIFA.

CAN-2026 FÉMININE

Double confrontation algéro-zambienne

La sélection nationale féminine de football disputera deux matchs amicaux face à son homologue zambienne les 19 et 22 juillet au stade Mustapha-Tchaker de Blida, en prévision de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. La première rencontre amicale est programmée à 19h00, tandis que la seconde aura lieu à 18h00, précise l'instance fédérale. Le sélectionneur national Farid Benstiti a convoqué 26 joueuses pour prendre part à la phase finale de la CAN, prévue du 26 juillet au 16 août. Les coéquipières de Lina Boussaha ont entamé lundi, au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), un stage de préparation en vue de cette compétition. La sélection algérienne, qui participera pour la 7^e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, évoluera dans le groupe A aux côtés du Maroc, pays hôte, du Sénégal et du Kenya. Lors de la précédente édition, les joueuses dirigées par Farid Benstiti avaient réalisé une performance historique en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner face au Ghana (0-0, 2-4 aux tirs au but). Les Algériennes avaient validé leur qualification pour la phase finale de la CAN-2026 après leur victoire en aller-retour face au Cameroun (2-1 à Oran et 1-0 à Douala) en octobre 2025.

MC ALGER

Quatre nouvelles recrues actées

Le MC Alger poursuit activement son mercato estival. Le champion d'Algérie a annoncé, avant-hier soir, l'arrivée de quatre nouveaux joueurs afin de renforcer son effectif en prévision de la saison 2026-2027, marquée notamment par les échéances en Ligue 1 Mobilis et en Ligue des champions de la CAF. Les quatre recrues sont Siriman Konaté, Marouane Mehdaoui, Kouhili et Abdelkader. Des profils choisis pour apporter davantage de profondeur et d'expérience à l'effectif mouloudéen.

En attaque, Siriman Konaté viendra offrir de nouvelles solutions offensives grâce à sa puissance et à sa mobilité. Au milieu de terrain, Marouane Mehdaoui est attendu pour ses qualités de relance, sa vision du jeu et sa capacité à assurer la transition entre la récupération et l'animation offensive. Avec ces quatre renforts, la direction du Mouloudia confirme sa volonté de bâtir un effectif capable de défendre son titre national tout en jouant les premiers rôles sur la scène continentale. D'autres mouvements pourraient intervenir au cours des prochaines semaines avant la clôture du mercato estival, alors que le staff technique poursuit la mise en place de son groupe pour la nouvelle saison.

Rafik G.

Mots Croisés

| | | | | | | | | | | |
|----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |

Horizontalement

- Telle une somme d'argent importante.
- Arme blanche - Point de côté.
- Sangle pour le transport animalier.
- Décorées - Possessif. 5- On la tricote - Cantine de gradées. 6- Bas de gamme - Derniers. 7- Porte feuilles - Pote. 8- Fut envoyée paître - Arguments dangereux.
- Possèdent - Mesure jaune.
- N'ont plus d'effets.

Verticalement

- Mouvement orbital périodique.
- Calcul.
- Vieille négation - Règle. 4- Emprisonnées. 5- Vrai - Entourée d'eau. 6- Edites - Nez familier. 7- Obtenue - C'est une histoire sans paroles. 8- Rappel flatteur - Tranché finement.
- Endormeuse. 10- Copulative - Bien installées.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Pivauter
Pivotter
Pivautter
Pivoter

Pharmaceutique
Pharmasseutique
Farmaceutique
Pharmaçeutique

Réconciliation
Réconciliation
Réconciliatio
Reconciliation

Marginalisation
Marginalisassio
Marginalisation
Marjinalisation

Les mots fléchés

| | | | | | | |
|--------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|---|--------------------------------------|------------------------------------|---------------------|
| RAFFLE | BEC | AU FAITE DE RIZ | POUDRE DE TOILETTE | SAUCE PROVENÇALE | MONSIEUR ANONYME | PASSÉE AU CRIBLE |
| RAPIDITÉ | DORLOTE | AVALER L'EAU | FLEURS PARFUMÉES | | TYRANNIQUES | |
| | | | | | | |
| FRIANDISE | | | | CHOISIT PRODUIT UN EFFET | | |
| COMME DADA | | | DÉCOUPES LE CUIVRE CHEVELU PARTI DU TRONC | | | |
| | | | | | | |
| BOIS CONIFÈRES GROUPIE | | | | DANSEUSES DE MUSIC-HALL GRINCHEUX | | |
| | | ME PROMENAI EN ÉPIANT JALOUSIA | | | PERROQUET COLORÉ | HISTOIRE D'UN FILM |
| BRAME PREMIÈRE PERSONNE | | | BESACE PETIT TONNEAU | | BONNE COPINE FRUIT COMESTIBLE | |
| | NOTA BENE HALTES | | CONDIMENT JAUNE | | | AVANT DO |
| ASSÉCHER | CAUTION DONNAIT À BOIRE | | | GAIS | | |
| | | | DRÔLE D'INDIVIDU BOIS D'ÉBÉNISTE | | BOULOT DE FACTEUR PLANTÉE | |
| CRIE TEL UN ÂNE AUROCHS | | | | ÉGALEMENT ENSORCELEUSES DES MERS | | PARFAITES |
| | | CHARGÉE D'UN POIDS CRI DE DOULEUR | | | SOLDAT AMÉRICAIN FRUIT À PÉPINS | |
| E GREC ARME À FEU À LONG CANON | | VIN BLANC ET CASSIS ÉNUMÉRATION | | RÉDUIT EN POUDRE PLANCHER DES VACHES | | |
| | | | DÉTECTÉE IL TRÔNE | | | |
| ÉMIRAT ARABE UNI | SA CAPITALE EST DUBLIN PREMIÈRE PAGE | | | ROUE DE POULIE DENSE | | COLÈRE D'AUTRE-FOIS |
| | | RECUEILLE LES OPINIONS AVANT NOUS | | | FLEUVE D'ÉGYPTE LE PRIX DU SILENCE | |
| TRANSMETTRE SON SAVOIR SINGE | | | | GÉANT VORACE | | |
| | | | DOUCES | | | |

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Danseur d'origine russe

| | | |
|------------|------------|------------|
| ADJACENT | GOLIATH | OMBILICAL |
| ANATOLIE | HÉLIPORT | OURLER |
| CALCÉMIE | HIÉRARCHIE | PANTOUFLE |
| CHAMOIS | IGNIFUGÉ | PASSAGÈRE |
| CHOUCHOU | INCONSOLÉ | PLURIELLE |
| COMMUNALE | INDIVIDU | POLIMENT |
| CULTE | INSTANT | PONTIFICAT |
| DATE | INTEMPÉRIE | RAMIER |
| DÉBITAGE | JONQUE | RÉVOLU |
| DÉSAXÉ | LITCHI | SAMBA |
| DIPLODOCUS | MANUEL | SIAMOIS |
| DROGUE | MÉCANO | SPAGHETTI |
| ENVAHI | MÉDECIN | STERNUM |
| EUCALYPTUS | MICROFILM | TEXTUEL |
| FAISCEAU | MONOCRATIE | TRACTUS |
| FOURNEAU | MUTINERIE | VAPOREUX |
| FRANGIN | MYSTIFIANT | VENUE |
| GEYSER | NITRE | |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| M | Y | S | T | I | F | I | A | N | T | T | A | C | I | F | I | T | N | O | P |
| S | I | N | C | O | N | S | O | L | E | M | U | T | I | N | E | R | I | E | L |
| P | P | I | N | F | A | G | E | I | U | A | H | D | M | E | S | T | A | I | A |
| A | O | O | G | M | R | U | O | A | N | I | N | E | R | I | U | D | A | N | C |
| G | L | M | B | N | Q | A | E | L | E | T | C | A | A | O | J | N | T | D | I |
| H | I | A | E | N | I | N | N | R | I | A | E | M | T | A | G | N | E | I | L |
| E | N | D | O | D | R | F | A | G | N | A | O | M | C | O | A | U | G | V | I |
| T | E | J | E | U | E | R | U | O | I | I | T | E | P | T | L | E | E | I | B |
| T | N | U | O | S | C | C | R | G | S | N | N | H | S | E | Y | I | E | D | M |
| I | T | F | E | H | A | E | I | S | E | T | L | N | U | S | R | I | E | U | O |
| E | U | D | I | R | L | X | I | N | F | E | I | E | E | L | T | I | H | V | M |
| L | O | E | E | R | E | O | E | A | M | S | I | R | U | A | O | E | E | A | I |
| L | H | L | U | B | M | G | I | E | U | U | R | M | R | T | L | V | L | P | C |
| E | C | O | I | A | I | S | A | T | N | E | N | C | E | I | X | E | E | O | R |
| I | U | E | H | T | C | T | C | S | I | V | O | R | P | C | U | E | R | R | O |
| R | O | C | R | E | C | A | A | M | S | N | A | O | E | N | L | E | T | E | F |
| U | H | E | A | T | R | H | A | G | O | A | R | H | A | T | T | A | I | U | I |
| L | C | U | E | T | I | R | I | M | E | T | P | M | I | L | S | V | C | X | L |
| P | C | O | M | M | U | N | A | L | E | E | L | F | U | O | T | N | A | P | M |
| E | U | C | A | L | Y | P | T | U | S | S | U | C | O | D | O | L | P | I | D |

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

LACERE - TETARD - RENEGAT - RUEE - COLTS - SEMER - QUASI - ROSACE - TUILE - TRIS - RN - ENDUIS - POU - ENA - TERRINES - IFS - NB - SAISI - DEFIERAI - IN - RI - PENDENTIF - CERCLE - EX - ROI - MOUSTACHE - CLERC - ALEA - PI - US - HEU - DIOR - MI - PEUPLE - PIC - RIO - REA - LAMA - SEL - ROSSEE - OR.

VERTICALEMENT

MAROQUINERIE - LUIRE - CELUI - AFFIRMES - IL - MENTALE - SI - COR - PO - RESSENT - EPLUCHE - REG - DENREES - EURO - AS - TURBAN - TAUPES - ATERRIR - IDEAL - LAS - MOISAN - EXCEDE - STRESS - NAIN - HAI - LE - AURA - PEINTRE - OPA - URE - CROSS - IO - PRIMO - DEVENU - INFINI - CAR.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1- PERIPHERIE. 2- ENVIREMENT. 3- URGEA-BETE. 4- POU - OURLET. 5- LUES - TU - RA. 6- ELUES - NB. 7- RER - AI - ERE. 8- AU - ALLURES. 9- IRANIENNE. 10- ESSENTIELS.

VERTICALEMENT

1- PEUPLERAIE. 2- ENROULEURS. 3- RIGUEUR - AS. 4- IVE - SE - ANE. 5- PRAO - SALIN. 6- HE - UT - ILET. 7- EMBRUN - UNI. 8- REEL - BERNE. 9- INTER - REEL. 10- ETETAGES.

4x4

Vénalité - Damoclès
Gabegie - Gaillard

BIFFE-TOUT : PASTICHÉS



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10

ÉVALUATIONS EN ÉTOILES

Le système de notation en ligne par étoiles, de 1 à 5, est devenu un indicateur clé de la satisfaction client. Simple et visuel, il influence fortement les décisions des consommateurs. Une note élevée renforce la crédibilité d'un commerce, d'un service ou d'un cabinet médical, tandis qu'une mauvaise évaluation peut nuire rapidement à sa réputation. Ces avis publics incitent aussi les professionnels à améliorer la qualité de leurs prestations. Avec près d'un demi-million de vues, les internautes confirment accorder une grande importance aux évaluations en étoiles, qui influencent directement leur confiance et leurs choix.

9/10

TOUT À PORTÉE DE CARTE



Les cartes numériques comme Google Maps ou Waze ont transformé le quotidien. Elles permettent de localiser rapidement commerces, services ou cabinets médicaux, avec des informations utiles comme les horaires, avis et itinéraires. En quelques clics, chacun peut estimer les distances, comparer les options et gagner du temps, sans se déplacer inutilement. Ces outils rendent l'accès aux services plus simple, rapide et efficace. Avec plus de 5k vues, les internautes saluent un gain de temps considérable et une solution pratique devenue indispensable au quotidien.

8/10

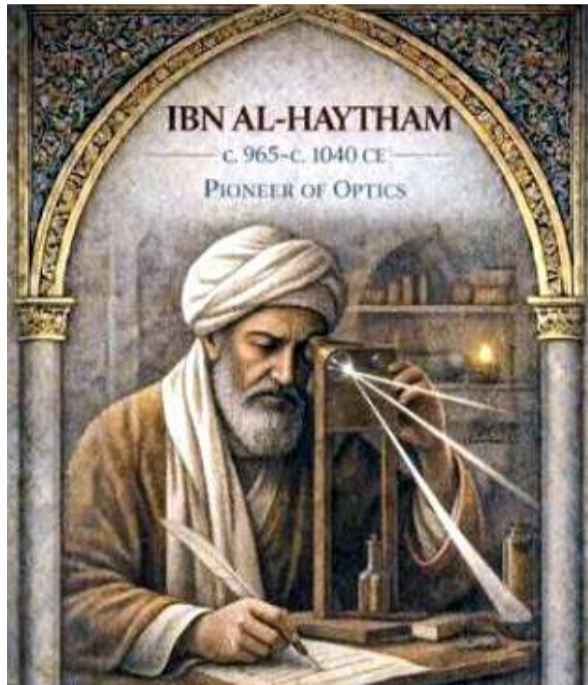
PEUR DU CHANGEMENT



Une vidéo de micro-trottoir, ayant dépassé les 4k vues, met en évidence l'idée que la peur constitue un frein important au changement des habitudes et du mode de vie chez certains Algériens. Le format simplifie un phénomène complexe en attribuant largement les résistances au changement à la seule peur, sans explorer suffisamment les facteurs sociaux, économiques et culturels. Les commentaires sont partagés entre ceux qui confirment que la peur bloque l'évolution et ceux qui estiment que d'autres contraintes plus profondes sont en jeu.

7/10

SANS IBN HAYTHAM, IL N'Y AURA PAS D'IPHONE



Ibn al-Haytham (965-1040), né à Bassora, est un pionnier de l'optique. Il explique comment la lumière entre dans l'œil et étudie la «camera obscura», principe de l'image projetée. Sans ses travaux sur la lumière et la vision, toute l'évolution des appareils photo, capteurs et caméras modernes aurait été impossible ou très différente. Il pose les bases de la science de l'image telle qu'on l'utilise aujourd'hui. En gros, chaque photo que vous prenez sur votre téléphone repose indirectement sur ses idées sur la lumière et la vision. C'est pour ça qu'il est vu comme un pionnier de l'image. Avec plus de 3 300 vues, les internautes sont surpris de découvrir le lien entre un savant du Moyen Âge et la technologie des smartphones.

6/10

PARADOXE MÉDIATIQUE

Face à l'essor des projets lancés par les nouveaux influenceurs, les internautes s'interrogent sur l'absence apparente d'initiatives similaires chez les anciens artistes. Ce contraste s'explique en partie par l'évolution des modèles économiques : aujourd'hui, la visibilité numérique attire investisseurs et partenaires qui utilisent l'image des créateurs comme vitrine. Dans certains cas, ces derniers ne seraient pas les véritables propriétaires. À l'inverse, les générations précédentes, plus discrètes, exposaient rarement leurs affaires, alimentant ce sentiment de décalage. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 3k réactions.

5/10

TÉLÉPHONES PRIX FLOUS

En Algérie, de nombreux consommateurs dénoncent les variations incompréhensibles des prix des téléphones portables dans certains magasins. Un jour, les vendeurs affirment que les prix ont baissé pour encourager la vente, puis quelques jours plus tard, ils expliquent qu'ils ont augmenté à cause du marché ou du taux de change. Cette situation alimente la méfiance des clients, qui peinent à connaître la véritable valeur des appareils. Avec plus de 2 800 réactions sur les réseaux sociaux, plusieurs internautes critiquent un manque de transparence dans le secteur.

4/10

UN PAS EN ARRIÈRE, UN RESPECT EN AVANT

Par respect et par politesse, lorsqu'on entre dans une pharmacie et qu'une personne est déjà en train de parler avec le pharmacien, il est préférable de garder ses distances. Les échanges peuvent concerner un problème de santé, un traitement ou une situation personnelle que le client ne souhaite pas partager. Éviter d'écouter ou de s'approcher trop près est une marque de savoir-vivre et de respect de la vie privée. Avec plus de 800 réactions, de nombreux internautes considèrent que respecter la confidentialité des clients en pharmacie est une règle essentielle de civisme et de bonne éducation.

3/10

LIBERTÉ OU DÉRIVE ?

Ce que nous observons aujourd'hui dans certaines scènes du quotidien relayées sur les réseaux sociaux soulève de vraies questions sur l'évolution des comportements sociaux en Algérie. Au-delà du débat sur les libertés individuelles, c'est surtout la notion de respect et de conscience collective qui est interpellée. Entre ouverture culturelle et perte de repères, la frontière devient parfois floue. Certains gestes ou attitudes autrefois considérés comme inacceptables semblent désormais banalisés, au point de ne plus susciter de réaction. Cette forme d'accoutumance progressive mérite réflexion, car elle traduit aussi un changement dans les mécanismes de perception sociale. Les réseaux sociaux, les tendances importées et l'effet de mimétisme jouent un rôle évident, notamment chez les jeunes. Toutefois, la famille et l'éducation restent des piliers essentiels dans la construction des repères et des limites. L'objectif n'est pas de juger, mais d'ouvrir un débat sur les valeurs, la responsabilité individuelle et collective, et la manière de préserver un équilibre entre liberté et respect dans la société. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 200 réactions.

2/10

IDENTITÉ ET MODERNITÉ

Le débat en ligne autour du développement dans nos sociétés oppose souvent deux visions : l'une valorise la modernisation et l'ouverture au monde, l'autre insiste sur la préservation des traditions et des repères culturels. Certains internautes estiment que le progrès est parfois associé à une imitation des modèles étrangers, ce qui peut créer un sentiment de perte de repères identitaires. Dans le même temps, les réseaux sociaux jouent un rôle important en mettant en avant de nouveaux modèles de réussite et d'influence, parfois éloignés des valeurs éducatives ou culturelles classiques. Cette situation alimente des discussions en ligne sur la responsabilité des médias numériques et sur la nécessité de trouver un équilibre entre évolution sociale, liberté individuelle et respect des références culturelles locales. La question révèle surtout un choc de perceptions entre transformation sociale et attachement culturel. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 100 émojis.

1/10

L'ALZHEIMER ET SES RISQUES



Les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer présentent un risque élevé de se perdre et de ne pas retrouver leur domicile. La désorientation spatiale, fréquente à un stade avancé, peut entraîner des situations dangereuses. Avec plus de 100 réactions, les internautes conseillent les familles et les aidants à rester vigilants et à utiliser des technologies de géolocalisation pour prévenir les disparitions. La protection est cruciale, mais il faut aussi préserver leur autonomie et dignité, sans infantiliser.

68^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTATS MEMBRES DE L'OMPI

L'ALGÉRIE IMPOSE SA SIGNATURE CRÉATIVE

En mettant à l'honneur son patrimoine, sa créativité et son savoir-faire à Genève, l'Algérie affiche son ambition de faire de la propriété intellectuelle un levier stratégique de développement et de rayonnement régional.

L'Algérie a placé la culture et la propriété intellectuelle au cœur de sa stratégie de rayonnement international à l'occasion de la 68^e Assemblée générale des États membres de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). À travers une manifestation culturelle d'envergure et une série de rencontres de haut niveau, le ministère de la Culture et des Arts a affiché son ambition de faire des industries créatives un moteur du développement économique et culturel.

Organisée sous le slogan «Algeria, The Pulse of Creativity», la manifestation culturelle a offert aux centaines de participants venus des quatre coins du monde une immersion dans la richesse du patrimoine algérien. L'événement a réuni une exposition consacrée à la diversité de l'héritage culturel national, des prestations artistiques illustrant les expressions culturelles du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest du pays, ainsi qu'un espace dédié à la gastronomie traditionnelle des différentes régions.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de la ministre de la Culture et des Arts, du directeur général de l'OMPI, Daren Tang, de l'ambassadeur d'Algérie ainsi que du représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies et des organisations internationales à Genève. Plus de 800 délégués et participants ont pris part à cette manifestation.

Dans son intervention, la ministre a invité les participants à découvrir «le pouls de la créativité algérienne», soulignant que cette créa-



tivité puise sa force dans une histoire millénaire, une exceptionnelle diversité culturelle et un potentiel d'innovation en constante évolution. Elle a rappelé que la culture constitue aujourd'hui un levier essentiel du développement, du dialogue entre les peuples et de l'économie de la connaissance.

UN PARTENARIAT RENFORCÉ

En marge de l'Assemblée générale, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, s'est entretenue avec le directeur général de l'OMPI, Daren Tang, saluant

le renouvellement de son mandat et la qualité de la coopération entre l'Algérie et l'organisation.

Les deux parties ont convenu d'élaborer un mémorandum d'entente portant notamment sur les droits d'auteur, les industries culturelles et créatives, la transformation numérique, la formation et le renforcement des capacités.

La ministre a présenté les projets algériens visant à moderniser l'écosystème de la propriété intellectuelle, dont la création d'une Académie des droits d'auteur et des indus-

tries créatives ainsi qu'un programme de médiation pour renforcer la protection des acteurs de l'économie créative.

L'AMBITION DE DEVENIR UN PÔLE RÉGIONAL

L'Algérie a réaffirmé sa volonté de se positionner comme un pôle régional de la propriété intellectuelle en Afrique et dans le monde arabe. Dans cette perspective, la ministre a proposé que le bureau extérieur de l'OMPI en Algérie voie son rôle évoluer vers une mission régionale, afin de devenir une plateforme de coopération, d'expertise et d'accompagnement au profit des pays africains et arabes.

Les deux parties ont également examiné le projet d'organiser en Algérie une conférence régionale africaine consacrée à la propriété intellectuelle et aux industries créatives. Cette rencontre réunirait les institutions concernées, les organismes de gestion collective des droits, les créateurs, les investisseurs et les acteurs de l'économie créative afin de favoriser le partage d'expériences et de consolider la coopération régionale.

À travers sa participation à la 68^e Assemblée générale de l'OMPI, l'Algérie entend confirmer sa volonté de faire de la culture, de la créativité et de la propriété intellectuelle des piliers de son développement, tout en renforçant sa présence sur la scène internationale grâce à l'innovation, au patrimoine et aux industries culturelles.

R. N.

DOCUMENTS OFFICIELS DESTINÉS À L'ÉTRANGER L'Apostille entre en vigueur



Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé, hier, dans un communiqué, que la délivrance de l'Apostille débutera à partir d'aujourd'hui.

Cette procédure permettra aux citoyens de faire certifier les documents d'état civil ainsi que les diplômes et documents pédagogiques délivrés par les établissements de formation relevant du secteur, destinés à être utilisés à l'étranger.

Le ministère informe l'ensemble des citoyennes et citoyens souhaitant faire certifier leurs documents publics destinés à une utilisation à l'étranger qu'à compter du 9 juillet 2026, l'attestation d'Apostille sera délivrée pour les documents d'état civil ainsi que pour les diplômes et documents pédagogiques délivrés par les établissements de for-

mation relevant du secteur. Cette mesure concerne les documents destinés à être utilisés dans les États parties à la Convention de La Haye du 5 octobre 1961, qui supprime l'exigence de la légalisation consulaire traditionnelle des actes publics étrangers.

À partir du 9 juillet 2026, les citoyens pourront soumettre leurs demandes d'obtention de l'attestation d'Apostille via la plateforme nationale dédiée, accessible sur le site électronique apostille.gov.dz, puis finaliser les procédures de légalisation auprès des circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger et des daïras chefs-lieux de wilaya pour le reste du pays.

Ces dernières sont compétentes pour la délivrance de l'Apostille concernant les documents d'état civil émis par les communes qui leur sont rattachées.

IN GUEZZAM

Reddition d'un terroriste

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à In Guezzam et 5 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) des opérations exécutées à travers le territoire national durant la période du 28 juin au 7 juillet en cours, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et «grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé H. S., alias (Boubakeur dit Beka) s'est rendu aux autorités militaires d'In Guezzam en 6^e Région militaire, en sa possession un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, alors que des détachements de l'ANP ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national», précise le bilan. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les

différents services de sécurité, 33 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 2 quintaux et 13 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 1,4 kilogramme de cocaïne et 255.183 comprimés psychotropes ont été saisis, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires», ajoute la même source.

VENEZUELA

L'Algérie exprime sa solidarité

Sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, Azzouz Nasri, s'est rendu hier à l'ambassade de Venezuela à Alger pour signer le registre de condoléances ouvert après les violents séismes ayant frappé le nord du pays le 24 juin 2026.

Au nom de l'Algérie, il a présenté les sincères condoléances aux autorités et au peuple vénézuéliens, exprimant la solidarité de l'Algérie envers les familles des victimes et souhaitant un prompt rétablissement aux blessés. Il a également réaffirmé le soutien de l'Algérie au Venezuela face aux conséquences de cette catastrophe naturelle.

BMS

Vague de chaleur sur 5 wilayas de l'Est



Une vague de chaleur est attendue sur cinq wilayas de l'Est du pays, à partir d'aujourd'hui, a indiqué, hier, un Bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de la météorologie.

De niveau de vigilance orange, le BMS-canicule concerne les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf où les températures maximales oscilleront entre 40 et 42 degrés, atteignant localement 43 à 44 degrés, alors que les minimales varieront entre 25 et 30 degrés tout au long de la validité du bulletin qui s'étale de jeudi à samedi, précise la même source.